

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LES CANADIENS DE L'OUEST

JEAN-BAPTISTE BEAUBIEN

I

L'importante ville du Détroit n'était encore au commencement du dernier siècle qu'une bourgade insignifiante. Malgré les courageux efforts de son fondateur, M. de Cadillac, et de son successeur, M. St. Ours Deschaillons, sa population s'accroissait lentement, et il fallut d'année en année offrir des avantages exceptionnels pour décider un certain nombre de Canadiens à s'y établir. En 1730, les naissances ne s'élevaient encore qu'à 10 ou 12 par an, et le nombre de ses habitants ne devait pas dépasser 200. Mais après cette époque (1), un courant d'émigration un peu plus considérable se dirigea vers Détroit, et doubla en moins de vingt ans sa population.

Ce fut vers 1740 que le chef de la famille Beaubien vint se fixer au Détroit, où il compte encore de nombreux rejetons. Cette famille portait alors le nom de Cuillerier, et ce ne fut que plus tard qu'elle prit celui de Beaubien.

Jean-Baptiste Cuillerier—dit Beaubien—naquit à Batiscan le 6 janvier 1709, et se maria au Détroit, le 26 janvier 1742, à Marie-Anne Barrois, qui appartenait à l'une des plus anciennes familles de la localité. Il eut de ce mariage trois garçons et quatre filles : Joseph, Lambert, Jean-Baptiste, Geneviève, Marie-Catherine, Marie-Anne et Marie-Thérèse. Les deux dernières s'éteignirent en

(1) M. de Galissonnière, gouverneur du Canada, favorisa beaucoup l'établissement du Détroit, dont il comprit toute l'importance, et le 24 mai 1749, il fit publier la proclamation suivante : " Chaque homme qui ira s'établir au Détroit recevra gratuitement une pioche, une hache, un soc de charrue, une grosse et petite tarière. On leur fera l'avance des autres outils pour être payés dans deux ans seulement. Il leur sera délivré une vache qu'ils rendront sur le crott ; de même une truie. On leur avancera la semence de la première année à rendre à la troisième récolte. Les femmes et les enfants seront nourris pendant un an. Seront privés des libéralités du Roi ceux qui au lieu de cultiver se livreront à la traite."

bas âge, et des deux autres, Geneviève épousa Jean-Bte Barthe, le 28 décembre 1778, et Marie-Catherine se maria, le 18 novembre 1771, à Jacques Parent. Jean-Baptiste mourut, le 3 août 1792, à l'âge de 42 ans, et précéda d'un an dans la tombe son vénérable père, mort le 31 août 1793, à l'âge de 83 ans et demie.

Le colonel J. B. Beaubien—qui fait l'objet de cette biographie—était petit-fils du fondateur de la famille de ce nom au Détroit, et, en l'absence de renseignements positifs, nous avons lieu de croire qu'il naquit vers l'an 1785. Nous ne connaissons rien non plus de ses premières années, mais nous savons qu'en 1813—à l'époque de la guerre anglo-américaine—il prit part à une expédition contre les sauvages, commandée par le général Cass.

Profitant du départ des troupes régulières, les sauvages se livraient depuis quelque temps à des déprédations considérables sur les propriétés des habitants du Détroit et de la campagne environnante, lorsque le général Cass invita tous les jeunes gens de la ville à se former en corps sous son commandement, afin de repousser ces audacieux maraudeurs. Cet appel ne resta pas sans écho. Bon nombre de jeunes gens s'armèrent de tous les instruments de guerre qu'ils purent trouver : carabines, fusils, épées, casse-têtes, et enfourchèrent les rares chevaux qui restaient en ville. Cette troupe de cavaliers était presque toute composée de Canadiens, entre autres des suivants : le juge Morin, le juge Conant, le capitaine François Sicotte, Lambert Beaubien, Jean-Baptiste Beaubien, Louis Morin, Lambert Laforce, Joseph Riopel et Benjamin Lucas.

Cass et ses compagnons firent une véritable battue dans les bois voisins ; les sauvages s'enfuirent à leur approche, mais ils purent voir du haut des collines environnantes la fumée de leurs villages en cendres, qui furent impitoyablement détruits. Ces énergiques représailles inspirèrent une terreur salutaire aux sauvages, dont on n'eut plus à se plaindre par la suite.

II

Après cet exploit, Beaubien s'enfonça dans la solitude et alla faire la traite sur les bords du lac Michigan, là même où devait s'élever plus tard la florissante ville de Milwaukee, et plusieurs années avant que son fondateur, Salomon Juneau, vint y planter sa tente. Il avait été devancé en ces lieux solitaires par un nommé Alexandre Laframboise, qui émigra plus tard à Chicago, où résident encore ses descendants.

Beaubien quitta ce poste subséquemment pour aller se fixer à l'extrémité inférieure du lac Michigan, qui devait voir naître vingt

ans plus tard comme par enchantement l'importante ville de Chicago, la future Reine des Lacs.

Rien n'aurait pu faire pressentir à cette époque qu'une grande et populeuse cité, dont le développement serait prodigieux, surgirait sur les bords mêmes du lac où le pauvre chasseur canadien, venait tendre ses filets. Rien n'aurait pu faire croire que cette localité déserte deviendrait avant longtemps le foyer d'un commerce immense, que des milliers de navires et voiliers, et que plus de vingt chemins de fer y convergeraient pour répandre au loin les inépuisables trésors de l'Ouest.

De fait, Chicago (1) n'était alors qu'un marais, qu'une vaste fondrière sur laquelle s'élevaient quelques huttes grossières adossées au fort Deaborn, bâti en 1804 par le gouvernement américain. Ce fort, détruit en 1812 par les Pottowatomies qui avaient surpris et massacré sa garnison, avait été reconstruit en 1816. Deux familles de blancs (2) seulement occupaient Chicago : celles de John Kinzie et d'Antoine Ouilmette, un traiteur canadien, marié à une indienne, qui demeurait là même où l'on a érigé depuis le hangar à fret du chemin de fer Galena.

Quelques années plus tard, le nombre des pionniers de la ville n'était guère plus considérable, si l'on en juge par la relation suivante d'un voyage fait par le colonel Ebenezer Childs, de Lacrosse, Michigan, vers 1821 : " Lorsque j'arrivai à Chicago, dit-il, je dressai ma tente sur les bords du lac, et je me rendis au fort pour acheter des vivres. Je ne pus cependant en obtenir, le commissaire m'ayant informé que les magasins publics étaient si mal approvisionnés que les soldats de la garnison ne recevaient que des demi-rations, et qu'il ignorait quand ils seraient mieux pourvus. Je me rendis alors auprès du colonel Beaubien qui put m'en vendre une faible quantité. Deux familles seulement résidaient en dehors du fort, celles de M. Kinzie et du colonel Beaubien (3). "

(1) Charlevoix écrit *Chicagou*. Nicolas Perrot, le fameux guide et interprète qui exerça une si grande influence sur les tribus de l'Ouest, au profit de la cause française, visita Chicago en 1671, qui était alors habité par les Miamis. Le P. Charlevoix affirme que ce fut aussi à Chicago que le P. Marquette et Joliet se séparèrent l'année suivante, de retour de leur fameuse expédition sur le Mississipi ; mais il fait erreur. Le P. Marquette dit que la séparation eut lieu à la Baie Verte, alors connue sous le nom de Baie des Puants. La Salle visita Chicago au mois de janvier 1682.

(2) Le colonel de Peyster fait mention dans ses *Miscellanies*, à la date du 4 juillet 1779, d'un nommé " Baptiste Pointe de Sable, un très-beau nègre, bien instruit, établi à Eschecagou, et fort dévoué aux Français." Ce nègre était encore à Chicago lorsque Pierriche Grignon, de la Baie Verte, visita l'endroit vers 1794.

(3) *Recollections of Wisconsin. Collections of the Historical Society of Wisconsin, Vol. IV.*

En 1825, Chicago ne comprenait encore que quelques cabanes à l'aspect bas et misérable. M. John H. Fondé en fait la description suivante : " Chicago n'était alors qu'une agence indienne ; il contenait environ quatorze maisons et pas plus de soixante-quinze ou cent habitants. Un agent de la compagnie américaine de fourrures, Gordon S. Hubbard, occupait le fort. Le sol était en grande partie bas et déboisé. Les principaux habitants étaient l'agent de la compagnie, M. Hibbard, un français du nom de Ouilmette et Jean-Bte. Beaubien. Je ne pensais nullement à cette époque qu'une grande cité surgirait à cet endroit. Mais de grands changements se sont opérés durant les trente-trois dernières années (1). "

En 1829, la petite bourgade se grossit d'un certain nombre d'émigrants, attirés par la perspective de la construction du grand canal (2) qui relie les eaux de la rivière Illinois au lac Michigan. Des commissaires furent autorisés à diviser en lots la future ville, dont l'avenir commençait à se dessiner sous un aspect plus brillant.

Deux frères du colonel Beaubien, Marc et Médard, vinrent se fixer cette même année à Chicago. Un historien de la ville en parle dans les termes suivants, à la date de 1831 : " Sur le côté est de la rivière Chicago résidait Marc Beaubien, frère du général (les autres écrivains se contentent de l'appeler colonel) J.-B. Beaubien ; il tenait une auberge. Son habitation avait pris en 1831 les proportions d'une maison à deux étages, bien peinturée, qui fut bientôt connue sous le nom de Sagonash Hôtel—nom sauvage de Billy Campbell, alors chef de guerre célèbre, et l'un des habitants les plus importants de Chicago. Plus loin, sur le bras sud de la rivière, s'élevait la demeure d'un traiteur français du nom de Bourassa. La maison de traite de Médard Beaubien, une très-modeste cabane, était située dans cette partie de la ville appelée Sixième Division. Le colonel Beaubien résidait sur les bords du lac, à une petite distance au sud du fort dans la maison qu'il avait achetée de la compagnie américaine de fourrures en 1817, et que les colons désignaient sous le nom de wigwam. Près de sa

(1) *Early Reminiscences of Wisconsin. Ibid. Vol. V, Page 217.*

(2) " Le canal qui unit la ville à la rivière de l'Illinois, et par suite au Mississipi, fut commencé en 1836 et terminé en 1848 ; dès lors une ère nouvelle s'ouvrait pour les settlers et fermiers qui s'occupaient à défricher les fertiles prairies de l'Ouest ; leurs grains, leurs bestiaux, leurs fourrages, amenés facilement à Chicago, étaient expédiés par les lacs vers le littoral de l'Atlantique et jusque en Europe. La création des chemins de fer vint encore rendre cet essor plus rapide. Un an après l'achèvement du canal, le sifflet de la locomotive retentissait pour la première fois dans les plaines du Michigan. Le train ne parcourut d'abord qu'un espace de trois lieues, mais quinze ans ne s'étaient point écoulés qu'un réseau de 3000 lieues de voies ferrées rayonnait autour de Chicago, la rattachant aux principaux centres du Sud et de l'Est, faisant affluer vers elle toutes les richesses de l'Ouest." *L'Amérique Actuelle*, par Emile Jouveaux.

demeure se trouvait son magasin, où il tenait pour la compagnie américaine de fourrures un assortiment d'articles pour la traite (1)."

III

Beaubien, voulant charmer les loisirs de la petite colonie, fonda dans l'hiver de 1831-32, un cercle de discussion dont tous les habitants du fort formèrent partie. Ce cercle fit passer plus d'une agréable et instructive soirée à ses membres. Beaubien en fut élu le président, et il s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction générale. Si les débats étaient parfois très-vifs, ils ne laissaient du moins aucune trace regrettable dans les esprits. La discussion terminée, les membres se rendaient d'ordinaire à la demeure de Marc Beaubien, où ils terminaient la soirée par une danse très-animée.

Marc Beaubien fit construire dans le cours de l'été suivant la première barque qui ait traversé la rivière Chicago d'une manière régulière. Ce bateau passeur coûta \$65. Beaubien obtint le monopole de ce trafic, à condition de verser dans le trésor la somme de cinquante piastres, et de transporter gratuitement les habitants du comté de Cook—les étrangers devant seuls payer le droit de passage. Plus tard, on exigea que le transport se fit " sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher."

Marc Beaubien avait à cette époque deux chevaux de course, et il avait une telle passion pour le turf qu'il négligeait sérieusement de traverser gratis les braves habitants du comté de Cook, contrairement à ses engagements. Les intéressés portèrent plainte devant les tribunaux, qui obligèrent Beaubien d'être plus attentif à ses fonctions.

Le colonel Wm. S. Hamilton (2) qui visita Chicago au mois de mai 1825, raconte que Marc Beaubien lui aida à traverser sur la rivière Chicago un certain nombre de bestiaux qu'il avait achetés pour le compte du gouvernement, et qu'il réussit à en faire tomber un à l'eau où il se noya, afin de pouvoir l'acheter. Beaubien lui avoua bien des années plus tard qu'il avait agi ainsi avec préméditation, sachant que le colonel n'aurait pas voulu lui vendre aucun de ses bestiaux qui devaient être livrés au gouvernement.

A la session de la cour du comté qui eut lieu au mois de juin 1832, on voit que Marc Beaubien obtint sa licence comme mar-

(1) *Chicago, its past, present and future.* By James W. Sheahan and George P. Upton, Page 23.

(2) *Personal narrative of Col. Wm. S. Hamilton.* *History of Wisconsin*, R. Smith, Vol. III, P. 340.

chand, en même temps que Nicolas Boivin et un nommé Joseph Laframboise, dont le nom est défiguré par un historien (1) au point qu'il l'appelle *Leftenboys*. Sa licence d'aubergiste lui avait coûté six piastres.

Cette même année, le choléra visita Chicago et fit de grands ravages. Une humble chapelle formée de troncs d'arbre bruts fut construite. Les taxes de la ville en embryon produisirent la modeste somme de \$149.29.

Quoique sa population fût encore très-faible, Chicago fut incorporé l'année suivante en village. La charte mandait que cinq syndics seraient chargés de l'administration des affaires de la nouvelle municipalité. Leur élection eut lieu à la résidence de Marc Beaubien, le 10 août 1833. Médard Beaubien brigua les suffrages des électeurs et reçut vingt-trois votes en sa faveur sur vingt-huit. Il eut ainsi l'honneur de siéger dans le premier conseil municipal de Chicago.

Un traité (2) fort important fut conclu à Chicago, au mois de septembre 1833, entre les autorités américaines et les Chippewas, Ottawas et Pottowatomies, en vertu duquel ces tribus cédèrent aux Etats-Unis une étendue de 5,000,000 acres de terre, qui comprenaient entre autres tout le vaste territoire situé sur la rive ouest du lac Michigan. Les noms canadiens suivants figurent au bas de ce traité : J. B. Beaubien, Gabriel Godfroy, Joseph Chaudrier, P.-B. Kercheval, Pierre Ménard, fils. Le gouvernement américain s'engageait par ce traité à payer les réclamations très-considérables d'un certain nombre d'individus, la plupart des Canadiens, envers lesquels ces tribus étaient endettées. Beaubien reçut en vertu de ce traité une somme de \$250, et ses frères, Médard et Marc, \$700 et \$500 respectivement.

En 1834, le comté de Cook reçut ordre d'organiser le contingent militaire qu'il devait fournir pour le service actif. Beaubien prit une part active à l'organisation de ce corps, et il fut choisi d'emblée colonel de la milice du comté. Il occupa ce poste pendant

(1) *The Railroads, History and Commerce of Chicago.*

(2) Au mois de septembre 1833, sept mille Peaux-Rouges assemblés dans Chicago échangeaient contre des marchandises sans valeurs, un territoire de 4 à 5,000 lieues carrées. L'acte de vente stipulait que les sauvages se retireraient vers l'Ouest, au delà du Mississipi. Une semaine plus tard, quarante chariots attelés chacun de quatre bœufs, transportaient à travers la plaine les enfants des Pottowatomies et leur misérable bagage ; les hommes et les femmes suivaient à pied. Au bout de vingt jours, la tribu arriva sur les bords du grand fleuve ; elle le franchit et poursuivit pendant vingt autres jours la marche qui l'éloignait à jamais du pays de ses aïcêtres. Quand on se promène aujourd'hui dans les rues de Chicago, on a peine à se figurer qu'il y a trente-quatre ans, les Peaux-Rouges étaient encore les maîtres du sol sur lequel est bâtie la ville. *L'Amérique Actuelle*, par Emile Jouveau.

plusieurs années, manifestant en toutes occasions un zèle et une activité remarquables.

IV

Chicago était encore loin d'avoir fait des progrès sensibles à cette époque. On peut en juger par le fait que les taxes municipales produisirent en 1834 un revenu de seulement \$48.90. Le chiffre des votants n'était encore que de cent onze, et une somme insignifiante—soixante piastres—fut affectée à des améliorations publiques.

En 1835, le nombre des électeurs s'éleva à deux cent onze. Le crédit de la ville n'était guère considérable, car la banque de l'état refusa péremptoirement l'année suivante de négocier un emprunt de \$25,000 qu'elle désirait contracter.

En 1836, Chicago était encore loin d'inspirer une grande confiance dans son avenir, si on en juge par l'appréciation suivante du Major S. H. Long, qui fit à cette époque une expédition vers les sources de la rivière St. Pierre :

“Comme place d'affaires, dit-il, l'endroit n'offre aucun avantage aux colons, attendu que le montant annuel du commerce du lac ne dépasse pas la cargaison de cinq ou six goëlettes, même lorsque la garnison reçoit ses provisions de Mackinaw. Il n'est pas impossible que, dans un avenir très-éloigné, quand les rives de l'Illinois seront habitées par une population nombreuse, et quand les basses prairies qui s'étendent entre cette rivière et Fort Wayne seront cultivées par autant de colons qu'elles peuvent nourrir, Chicago puisse devenir l'un des points de communication entre les lacs du nord et le Mississipi. *Mais même alors, ajoute-t-il, je suis d'opinion que le commerce s'y fera toujours sur une échelle très-limitée;* les dangers qu'offre la navigation des lacs, le nombre si restreint des ports de mer, seront toujours des obstacles insurmontables à l'importance commerciale de Chicago (1).”

Quel sanglant démenti l'avenir a donné à cette prédiction !

Une fois incorporé en cité, en 1837, Chicago commença à croître d'une manière extrêmement rapide. Sept ans plus tard, la ville avait doublé le chiffre de sa population ; elle l'élevait en 1850 à 28,269 âmes ; en 1860, à 109,000 ; en 1866, à 200,000, et à 330,000 en 1871.

Quels bonds prodigieux ! Ces chiffres ont leur éloquence et n'ont pas besoin de commentaires.

(1) *Expedition to the Sources of St. Peter's River.*

V

Beaubien avait fait l'acquisition de terrains considérables à Chicago, mais il n'en retira guère de bénéfices. Adonné à la passion du jeu, il paraît qu'il perdit plus d'une fois en une nuit des lots de terre, qui valurent plus tard des millions. Ses autres frères furent non moins imprévants.

On raconte que Beaubien avait acheté une grande étendue de terre au cœur même de Chicago, mais que le gouvernement américain s'en empara en prétendant qu'il avait un droit antérieur à sa propriété, vu qu'elle avait été occupée tout d'abord par ses soldats. Beaubien protesta contre l'action du gouvernement, mais le tribunal de première instance, qui jugea le différend, ne voulut pas reconnaître la validité de sa réclamation. Il interjeta vainement appel de cette décision ; les cours supérieures se prononcèrent dans le même sens.

Les terrains dont Beaubien se trouvait ainsi dépossédé furent saisis et vendus aux enchères par le gouvernement. Les habitants de Chicago sympathisaient en général très-vivement avec Beaubien dans le malheur qui l'accablait, et il était entendu qu'ils ne lui feraient pas de concurrence lors de la vente de ces terrains. Un avocat du nom de James Collins ne fut pas aussi généreux. Profitant de l'absence des amis de Beaubien, qui étaient tous sous l'impression que la vente se ferait sans opposition, il offrit des prix supérieurs à ceux de notre malheureux compatriote, et devint, grâce à cette supercherie, l'acquéreur de propriétés qui prirent quelques années après une valeur énorme. Grande fut l'indignation populaire lorsque cet acte odieux fut connu. On peut en juger par le fait que le susdit Collins fut brûlé en effigie, le lendemain soir, en présence d'une multitude irritée.

Les autorités américaines voulant dédommager Beaubien de cette perte énorme, lui firent don de trois lots dans la prairie, qu'il eut le droit de choisir. Mais le malheur semblait le poursuivre, et cette indemnité n'eut pas les heureux résultats qu'il en attendait. Obligé de revendre presque de suite ces nouveaux terrains pour faire face à ses obligations, il tomba dans les filets d'un madré compère qui lui filouta un montant considérable.

On peut juger de la richesse colossale à laquelle les Beaubien eussent pu atteindre, avec une plus sage administration de leurs affaires, par les faits suivants consignés dans une étude (1) sur

(1) *The Railroads History and Commerce of Chicago.*

Chicago : Deux lots de ville achetés par Marc Beaubien moyennant \$102 avaient une valeur de \$108,000 en 1854 ; neuf lots acquis par le colonel Beaubien pour \$346 se vendaient \$450,000 en 1854. Cinquante-cinq autres lots achetés par ce dernier moyennant \$638.50 avaient en 1854 une valeur de \$134,000, tandis que trois autres lots pour lesquels il avait payé \$424 se vendaient cette même année au prix de \$85,000. Un lot pour l'achat duquel Pierre Ménard avait donné \$100, produisait aussi en 1854 une somme de \$13,000. Et quel accroissement prodigieux de valeur ces terrains n'ont-ils pas eu depuis vingt ans—l'époque de la plus grande prospérité de Chicago !

Ce que nous disons ici de la famille Beaubien peut malheureusement s'appliquer à presque tous ceux de nos compatriotes, qui, les premiers habitants des cités les plus florissantes de l'Ouest, se sont dessaisis de leurs propriétés pour des prix relativement insignifiants, tandis qu'elles atteignaient quelques années plus tard une valeur souvent fabuleuse (1).

VI

A l'instar de la plupart des traiteurs Canadiens, Beaubien avait épousé dans la forêt une indienne qui lui donna deux fils, dont il surveilla avec soin l'éducation. L'un d'eux embrassa la carrière de l'enseignement ; l'autre, Médard, après avoir été marchand à Chicago pendant plusieurs années, alla se fixer à Silver Lake, état du Kansas, où il occupe une position importante.

Beaubien s'unit en secondes noces à une métisse française du nom de Josette Laframboise, fille adoptive de John Kinzie, le premier habitant blanc de Chicago. Cette femme, douée de beaucoup d'intelligence, avait eu l'avantage de recevoir une fort bonne instruction.

(1) Dans une étude sur Chicago, publiée dans *L'Opinion Publique*, du 19 octobre 1871, M. L. H. Fréchette raconte ce qui suit :

—Voyez-vous, monsieur, me disait un jour un Canadien du nom de Rodier, aujourd'hui établi dans l'Iowa ; voyez-vous ces beaux blocs en marbre, ces superbes magasins, en face du *Sherman House*, qui s'étendent jusqu'à la rue Slate ? Eh bien, tout le terrain sur lequel ils sont construits m'a appartenu !

—Oui ! vous devez être bien riche alors ?

—Hélas ! monsieur, vous avez connu M. Dowling !

—J'en ai entendu parler.

—Eh bien, il était boulanger à cette époque. Il me fournissait du pain. Je parlais pour le *Far West* ; je lui laissai le tout pour un vieux cheval et une balance de compte. Aujourd'hui, ces lots se vendent *deux mille piastres le pied*. Mon boulanger est mort millionnaire !

—D'autres familles canadiennes, telles que les Danis et les Valiquette, ont été plus heureuses. Elles avaient acheté quelques arpents de terre pour jardiner. La semaine dernière, ces familles valaient plusieurs centaines de mille piastres. Si Chicago se rebâtit, elles manipuleront des millions, peut-être avant qu'il soit longtemps."

Après la vente de ses terrains à Chicago, Beaubien alla demeurer à douze milles à l'ouest de la ville sur une terre que le gouvernement américain avait donnée à sa femme. Mais à la mort de cette dernière, il revint demeurer à Chicago, dont il ne s'était pas éloigné sans regrets.

La ville avait alors pris un essor remarquable ; elle grandissait à vue d'œil ; des milliers d'émigrants lui arrivaient de toutes parts ; chaque jour voyait s'élever de nouvelles constructions aux proportions imposantes ; ses chemins de fer, ses canaux, ses navires, alimentaient son commerce déjà immense ; partout régnait une dévorante activité, un mouvement fiévreux d'affaires. Aussi ce ne fut pas sans une profonde admiration mêlée d'étonnement que le vieux pionnier canadien put assister au merveilleux accroissement d'une ville, où il était venu quelques années auparavant planter obscurément sa tente.

Beaubien épousa durant son séjour à Chicago une américaine à peine âgée de vingt-cinq ans, alors que plus de soixante hivers blanchissaient sa tête. Il eut de ce mariage plusieurs enfants : Alexandre, Philippe, Henri, Guillaume, Marie, Marguerite et Caroline. Ses fils demeurent encore à Chicago et forment partie de la police dans laquelle l'un d'eux est capitaine. M. Fréchette (1) fait erreur lorsqu'il affirme que la famille Beaubien est entièrement disparue de cette ville.

Beaubien dut quitter une dernière fois la ville qui lui était chère à tant de titres, pour aller passer les dernières années de sa vie à Napersville, comté de Du Page, où il vécut dans une grande pauvreté. Une maladie occasionnée par du froid l'enleva, il y a quelques années, à l'affection de sa famille et d'un grand nombre de personnes, qui, tout en reconnaissant les torts de Beaubien, éprouvaient cependant pour lui une très-vive sympathie.

Beaubien avait quatre frères et une sœur, qui l'ont précédé ou suivi dans la tombe, à l'exception de Marc, qui vient d'atteindre sa soixante-quatrième année. Ce dernier, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, après avoir fait la traite dans sa jeunesse, vint se fixer à Chicago en 1829, où il construisit le premier hôtel, le premier bateau passeur et l'un des premiers magasins. Il eut les meilleures chances de devenir très-riche dans cette ville ; mais il ne sut pas en profiter. Son imprévoyance le força même de quitter l'opulente métropole et d'aller se réfugier à la campagne, où il lui fallut cultiver la terre pendant plusieurs années.

(1) *L'Opinion Publique*, du 19 octobre 1871.

Marc Beaubien est le père d'une famille fort nombreuse. Il eut seize enfants de son mariage avec sa première femme, Monique Nadeau, originaire du Détroit, et sept autres de son union avec une canadienne du nom de Mathieu. De ce nombre, quatorze vivent et sont éparpillés dans les différentes villes de l'Ouest. Beaubien est encore plein de verdeur, malgré sa vieillesse, et tout fait croire que plusieurs années sont encore réservées à l'un des derniers survivants des premiers pionniers de Chicago, qui disparaissent rapidement depuis quelques années.

JOSEPH TASSÉ.

ÊTRE TROP CATHOLIQUE

*Dialogue prononcé par deux Elèves du Collège de St. Viateur, 25 Juin
1875—Bourbonnais-Grove, Ills., U. S.*

Q.—Laissez-moi donc, mon ami, vous exprimer franchement aujourd'hui ma pensée sur la manière d'agir d'un certain nombre de catholiques, qui ne gardent aucune retenue dans la manifestation de leurs sentiments religieux. A les entendre, à les voir à l'œuvre, on dirait que tout le monde partage leurs opinions ; car depuis quelque temps il se produit partout des démonstrations d'un caractère tout à fait propre à heurter les idées de notre siècle. Ne cherche-t-on pas à raviver l'esprit d'un autre âge ? Que signifient ces pèlerinages, ces processions sans fin, qui, insignes déployés, s'ébranlent de toutes parts, qui font retentir tous les échos des chants de la foi, qui franchissent les monts et les mers pour vénérer tous les sanctuaires de la chrétienté ? Ne pourraient-ils pas satisfaire leur piété, tout en évitant une publicité qui ne fait qu'attirer sur la religion les plus amers sarcasmes de l'impiété ?

Et que dire aussi de cette manie d'autres catholiques de vouloir mettre la religion de toutes les fêtes, de la mêler aux moindres événements de la vie nationale ? Un peuple ne peut-il pas célébrer les exploits de ses aïeux, les gloires de sa patrie, sans réveiller des souvenirs qui ne font plus battre son cœur à l'unisson ? N'est-ce pas là un zèle intempestif ? Pourquoi ne pas faire quelque légitime concession à l'esprit moderne ? Plus de condescendance gagnerait à la vérité bien des âmes, qui n'attendent que quelques témoignages de bienveillance et de conciliation pour entrer dans le sein de l'Eglise.

R.—C'est-à-dire que vous voudriez que le catholique rougît de son plus beau titre, que, sous le poids des plus violentes attaques, il se tut comme un coupable. Comment ! dans cette époque de liberté si vantée, on lui refuserait le droit de manifester son attachement à des principes que dix-huit siècles ont respectés ? Ici, des

esprits fanatiques crieront à la bigoterie à la vue de nos démonstrations religieuses, tandis qu'ils n'auront aucun mot de blâme à l'adresse des sociétés secrètes, qui paradedent librement sur les boulevards de nos cités ; on ira même jusqu'à leur confier des honneurs qui n'appartiennent qu'aux représentants du pouvoir (1). En Italie, comme en tant d'autres parties de l'Europe, les pèlerinages seront sévèrement prohibés, quand les adeptes de la secte maçonnique promèneront en triomphe le héros de la lâcheté et de la trahison, l'ignoble Garibaldi !

· Nous ne devons point nous laisser intimider par d'ignorantes et injustes déclamations. Aux négations radicales de l'incrédulité, il nous faut opposer les affirmations plus radicales encore de la foi. La société moderne est rongée par un naturalisme plus abject et plus dégradant que celui qui a miné la société antique. Les conquêtes que l'homme a faites sur la matière l'ont enivré d'orgueil ; il rejette loin de lui toute révélation : sa raison est son seul guide, son unique appui. L'insensé ! il oublie les leçons terribles de l'histoire ; il oublie que, dans les temps anciens, lorsque Rome abdiqua ses autels, les maximes de ses philosophes, les chants de ses poètes, pas plus que les victoires de ses conquérants, ne retardèrent l'heure de sa dissolution et de sa ruine ! Il oublie que, de nos jours, lorsque la France, pervertie par les sophismes de Voltaire, refusa de s'agenouiller devant la croix, elle se prosterna devant la déesse de la raison, devant une chair infâme et souillée ! Oui, reconnaissons que la plus grande maladie de notre âge est l'absence de toute croyance et que les démonstrations religieuses actuelles sont nécessaires pour rappeler au monde que le surnaturel l'a sauvé, et que, seul, il peut lui conserver encore sa vitalité, sa force et sa splendeur premières.

Vous poussez plus loin votre esprit d'exclusion ; le peuple doit chômer ses fêtes, dites-vous, sans que la religion y prenne part. Mais qu'est-ce qui constitue une race ? N'est-ce pas le noble sang de ses aïeux qui coule dans ses veines ? N'est-ce pas la foi immortelle et l'héroïsme de ses pères ? Elle ne peut renier l'un sans renier l'autre. Concevez-vous l'Irlande célébrant sa fête nationale, sans bénir cette religion qui l'a rendue plus vivante que jamais, après un martyr de sept siècles ? Concevez-vous le Canada célébrant ses grands anniversaires, sans bénir cet étendard divin qui a ombragé son berceau sur les bords du St. Laurent, et qui, aux jours du malheur, a guidé ses enfants vaincus, mais non deshono-

(1) Comme la pose de la première pierre de la *Post-Office* de Chicago.

rés, à la conquête de leurs libertés et de leurs droits ? Impossible. Celui qui veut séparer la croyance de ses ancêtres du glorieux héritage qu'ils lui ont légué, n'est pas un fils de l'Irlande, n'est pas un fils du Canada ! Il vient d'ailleurs.

Vous parlez encore de modération. Modération dans le langage avec les âmes loyales, d'accord ! Mais ce n'est pas en déguisant la vérité que vous rallumerez les cœurs éteints, que vous éclairerez les esprits prévenus. Quand on veut faire plaisir à tout le monde, on ne fait plaisir à personne ; on est trop philosophe pour les catholiques, et toujours trop catholique pour les philosophes.

Q.—En effet ces pompeuses solennités, ces affirmations publiques de la religion réveilleront la foi endormie des peuples ; et, entre toutes celles qui ont consolé dernièrement le cœur catholique, la promotion du vénérable archevêque de New-York au cardinalat marquera la plus brillante page de nos annales religieuses. Ça été une fête unique.

On a vu pour la première fois un enfant du Nouveau-Monde revêtir la pourpre des princes de l'Eglise ; les prélats de cette grande République, tout étincelant d'or, entouraient le nouvel élu, comme d'une couronne d'honneur ; les cris d'allégresse, les acclamations de joie, s'échappaient des bouches et des cœurs des fidèles, plus vibrantes qu'aucun hosanna terrestre ; et dans l'azur du ciel, au souffle de la brise printanière, on a vu l'étendard de l'immortel Pie IX flotter amicalement à côté du drapeau étoilé de la libre Amérique !... Quelle jubilation universelle ! Quels souvenirs impérissables ! Cependant cette nouvelle dignité à laquelle a été élevé l'archevêque McCloskey a eu le tort d'exciter les susceptibilités d'autres dénominations religieuses ; et, dans certains cercles, on a été jusqu'à se demander si cet honneur n'était pas incompatible avec nos institutions démocratiques.

R.—Assurément, il ne l'est pas, par le simple fait que cette distinction est toute spirituelle ; et c'est ainsi que l'entendaient nos hommes politiques, puisque deux de nos présidents, Fillmore et Lincoln, notre illustre martyr, sollicitèrent eux-mêmes cette dignité auprès du Saint-Siège pour quelques-uns de nos prélats les plus distingués.

Quant aux vaines frayeurs de certaines sectes protestantes, elles ne méritent d'autre attention que le mépris dû au préjugé et à l'ignorance. Tous les hommes impartiaux ont considéré ce titre de prince de la Cour Romaine, conféré à un citoyen américain, comme un grand honneur pour notre nation et comme la juste récompense du dévouement de la science et de la vertu qui distinguent le clergé des Etats-Unis.

Ce corps éminent avait pris une trop large part dans la grande œuvre de la moralisation du peuple américain, et fait de trop rapides progrès en si peu d'années pour être longtemps sans recueillir le fruit de ses travaux et de son zèle. Tant d'asiles ouverts à la souffrance, tant de monuments érigés à l'instruction de la jeunesse, tant de temples superbes élevés à la gloire de Dieu avaient touché la grande âme du Pasteur des Pasteurs. Hommage, honneur, reconnaissance à Pie IX, qui, au milieu de ses infortunes, n'a pas oublié cette portion lointaine de son héritage, et qui a su récompenser si noblement, dans un de ses frères les plus illustres, la sollicitude infatigable de nos prêtres, les hautes connaissances de nos docteurs, l'abnégation sublime de nos religieux, les labeurs héroïques de nos missionnaires !

Q.—Notre clergé est certainement digne des plus grands éloges et des distinctions les plus honorables ; pourtant plusieurs de ses membres appartiennent à des congrégations religieuses, et vous n'êtes pas sans connaître la guerre acharnée qu'on leur a déclarée : les hommes de lettres les ont accusés de perpétuer l'ignorance et l'oisiveté, la diplomatie de combattre la civilisation et de manquer de patriotisme, les peuples de favoriser ses oppresseurs, les rois de prêcher la révolte ; les républiques comme les monarchies, les gouvernements de la jeune Amérique comme de la vieille Europe, se sont donné la main pour les anéantir, pour les balayer à jamais de la face de la terre. D'aussi graves reproches, une irritation aussi générale doivent avoir quelque fondement. Ne prouvent-ils pas au moins que les ordres monastiques, ainsi que tant d'autres institutions humaines, aient fait leur temps, et soient destinés à disparaître bientôt du milieu des sociétés ?

R.—Les accusations qu'on leur lance ne sont qu'un tissu de faussetés, et ceux qui les jugent ainsi sont aveuglés par une ignorance crasse ou coupables de la plus insigne mauvaise foi. Comment les religieux seraient-ils les ennemis de la civilisation, eux, qui luttèrent si courageusement contre la barbarie et firent tout pour fonder l'ordre public sur les infailibles principes de la justice ?

Ils seraient les ennemis du travail, eux, qui défrichèrent l'Europe, la fécondèrent de leurs sueurs, et qui, en six cents ans, centuplèrent sa valeur agricole !

Ils seraient les ennemis de la liberté, eux, qui, les premiers, se plièrent sous la règle de l'égalité universelle, et ne se donnèrent d'autres titres, aient-ils été princes ou rois, que celui si doux de frère !

Ils seraient les ennemis des pauvres et des souffrants, eux, qui ont fondé des milliers d'hôpitaux, vrais palais de la charité où se

trouvent du pain pour les affamés et un baume adoucissant à toutes les douleurs !

Ils seraient les ennemis de la science, eux, qui sauvèrent les lettres des armées dévastatrices des barbares, et nous transmirent, comme un legs sacré, les immortels chefs-d'œuvre de Rome et de la Grèce !

Ils seraient les ennemis de leur patrie, eux, qui, le crucifix à la main, entraînaient les soldats de l'Espagne aux barricades pour repousser ce conquérant devant qui s'étaient ouvertes toutes les portes des capitales européennes, et qui, encore aujourd'hui, après avoir accompagné les armées de l'Allemagne sur tous les champs de bataille, ont été décorés de la croix d'honneur, de la croix des braves ?

Non, non, mille fois non ! Les ennemis, les vrais ennemis de la patrie, de la liberté, de la science et de la civilisation, ce sont ces exécrables imposteurs qui frappent de confiscations de toutes sortes, de l'exil et de la mort, ces hommes auxquels l'antiquité reconnaissante eût élevé des autels.

Voyez ce qu'ils ont fait pour l'Angleterre, la Prusse et l'Italie, ces spoliateurs des ordres religieux. Le protestantisme, par la suppression des monastères et des hôpitaux, a donné naissance au paupérisme, à ce cancer hideux qui s'attache au cœur de la riche Angleterre et y tarit pour ses infortunés enfants les sources de la vie. Bismark par l'expulsion des Jésuites, que le grand Frédéric, en des jours orageux, avait recueillis, enlève ces penseurs et ces profondes intelligences qui faisaient l'orgueil de la savante et studieuse Allemagne. Le carbonarisme, en s'emparant des propriétés monastiques, loin de combler le déficit des finances de Victor-Emmanuel, ne fait que creuser le gouffre où menacent de s'engloutir la grandeur et le rêve de l'unité italienne ! Ah ! sachez-le, les ennemis des communautés religieuses, quels qu'ils soient, sont les ennemis de la religion et de la société. Ils les accablent ainsi des plus brutales attaques, parcequ'ils voient en eux, comme l'a reconnu lui-même l'auguste Pie IX, le bras droit de la Papauté, la colonne avancée de l'armée chrétienne.

Les ordres religieux, loin d'avoir fait leur temps, sont nécessaires plus que jamais à l'état actuel de la société. Dans ces temps, où l'humanité semble être jetée comme une proie à l'égoïsme, où la foule aveugle n'adore que les sens, où le torrent de la révolution renverse les institutions des siècles, il faut des hommes qui sachent renoncer aux richesses et aux honneurs de la terre, immoler la chair et les plaisirs, obéir à l'autorité légitime comme à Dieu même ; et c'est ce noble exemple qu'ont toujours donné à la terre

et que donnent encore si efficacement les ordres monastiques par la pratique sublime des trois vœux de religion.

Q.—Mais si vous exonérez de tout blâme les ordres religieux, ne trouvez-vous pas que c'est avec raison que l'on accuse de témérité la conduite d'une partie de l'Épiscopat au sujet des difficultés ecclésiastiques en Suisse et en Prusse ? Depuis que la lutte s'est déclarée dans ces contrées entre l'Église et l'Etat, les protestations épiscopales n'ont pas cessé de se faire entendre ; elles se sont succédées d'un continent à l'autre, comme un écho lugubre. Les évêques du Canada et de cette République ont mêlé leur voix à celle des prélats d'Angleterre et de France. Ils ont critiqué amèrement la politique de deux gouvernements étrangers et approuvé chaleureusement les actes de leurs éminents confrères.

Cependant ceux-ci étaient en contravention ouverte avec les lois de leur pays. Je n'examine pas jusqu'à quel point l'obéissance leur était due, surtout depuis leur complète modification, nécessitée par les derniers décrets du Concile du Vatican ; mais la prudence chrétienne ne faisait-elle pas un devoir de ménager un ennemi aussi puissant que la Prusse ? Peu s'en est fallu que la France n'essayât les horreurs d'une nouvelle guerre.

R.—La prudence ? dites-donc la lâcheté. La Belgique, si digne et si noble en ces fâcheuses circonstances, ne s'est-elle pas attiré plus de respect de la part de l'Allemagne que la France, pourtant si docile alors aux exigences de ses vainqueurs ? C'est en vain que l'on tentera d'étouffer la voix de la conscience : tant que la justice aura des défenseurs, un cri unanime d'indignation s'élèvera contre ceux qui l'outragent et la persécutent ! Depuis les Justin et les Tertulien jusqu'aux Ambroise et aux Chrysostôme, depuis les Anselme et les Thomas Becket jusqu'au Lodochowski et aux Mermillod, toujours nos Pasteurs ont protesté contre la tyrannie et les empiétements sacrilèges des persécuteurs, et plutôt que de se taire ils ont préféré la prison, l'exil ou la mort !

N'allez pas penser cependant que l'Église soit ennemie de l'Etat et qu'elle lui refuse, ainsi qu'on cherche à le faire croire, l'obéissance qui lui est légitimement due ; non. L'Etat ne peut avoir de meilleur ami et de plus puissant soutien que l'Église dans l'exercice de ses droits. La promulgation du dogme de l'infailibilité, qui d'ailleurs a été admis de tout temps, n'a changé nullement les rapports de la puissance ecclésiastique et séculière. Le privilège de l'infailibilité, aujourd'hui exercé par le Pape, a toujours été reconnu à l'Église sans susciter aucun conflit, si ce n'est lorsque les gouvernements ont violé les libertés et les droits de la conscience ; et, en cela, les protestants ne diffèrent pas des catholiques,

M. Gladstone du Cardinal Manning ; eux, comme nous, alors doivent répéter aux tyrans cette parole intrépide des apôtres : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ! Nous n'adorons point César, nous adorons le Maître du ciel. Chargez-nous de fers, prenez notre vie, nous ne nous révolterons point, mais notre sang que vous verrez emportera vos trônes et vos lois impies !

Les allemands catholiques n'ont jamais manqué de loyauté et de dévouement envers leur Souverain ; ils sont morts sur les champs de bataille pour le succès des armes de l'empire, et leur vaillance a été décorée par ceux-là mêmes qui les persécutent maintenant. Tant qu'on a exigé d'eux des taxes, le service de leurs bras et de leurs lumières, on a trouvé en eux des sujets soumis et fidèles ; mais lorsque le plus grand diplomate de nos jours, enflé par ses victoires, a voulu s'immiscer dans les affaires de l'Eglise, s'établir juge en matière de foi, ressusciter l'Etat-Dieu de Rome, il a rencontré une forte et magnanime résistance. En vain pour exécuter ses desseins pervers, il a bâillonné la presse catholique, dépouillé l'Eglise de ses biens, expulsé les ordres religieux, emprisonné les prêtres par milliers, séparé les fidèles de leurs évêques, leur constance est restée invincible ; et c'est là, comme sur une pierre d'achoppement, que Bismark, à l'instar de Napoléon, verra se briser son œuvre gigantesque et ses rêves ambitieux !

Q.—Puisque l'Eglise et l'Etat ne peuvent vivre en bonne intelligence à côté l'un de l'autre, pourquoi ne se séparent-ils pas ? Tous rapports entre eux devraient être rompus : c'est ainsi que nous verrions la fin de ces luttes séculaires qui ont porté de si rudes coups à l'Eglise. Libre enfin, elle présenterait partout le magnifique spectacle qu'elle offre ici ; elle accomplirait sans aucun obstacle sa mission civilisatrice parmi les peuples.

R.—Philosophiquement parlant, c'est une erreur de soutenir que l'Eglise et l'Etat sont antagonistes, puisque tous deux originent de Dieu ; s'ils l'étaient, Dieu se contredirait ; son autorité dans l'ordre matériel détruirait son autorité dans l'ordre surnaturel, ce qui est absurde.

De plus, lorsque les barbares eurent mis en pièces l'Empire Romain, l'histoire nous montre l'Eglise faisant sortir du chaos la civilisation et le gouvernement civil. Véritable champion de la liberté, c'est elle qui dota la Germanie, la France, l'Angleterre et l'Espagne de cortès, de diètes, de communes, palladiums sacrés de leurs droits les plus précieux ! L'Eglise, qui fonda les sociétés modernes, pourrait-elle être leur ennemie ? L'ouvrier ne devient jamais le propre destructeur de son œuvre, la mère le bourreau de son enfant. L'Eglise ne veut que l'indépendance qui lui est due

dans sa sphère respective, et un accord parfait avec l'Etat dans les matières mixtes. Mais celui-ci, oublieux de ses attributs, oublieux du passé, a voulu se faire en même temps roi et pontife et devenir l'oppresseur de celle dont le souffle divin le fit renaître des ruines de l'antiquité !

J'admets que plutôt que d'être asservie par l'Etat, comme en Prusse aujourd'hui, il vaut mieux pour l'Eglise d'en être séparée, telle qu'elle l'est dans cette République. Néanmoins il ne faut pas se laisser éblouir par la liberté dont elle jouit ici, où elle a encore à souffrir injustement dans les lois qui gèrent l'éducation et dans l'administration des missions indiennes. Il sera toujours vrai de dire que l'Eglise et l'Etat, étant deux puissances ordonnées par Dieu, ne peuvent être nécessairement opposés ; que tous deux unis travailleraient plus puissamment au bonheur des peuples ; et que la fin de la société civile, ne différant pas de la fin des individus qui la composent, ne peut être athée ou même indifférente envers les principes éternels de la justice et de l'ordre moral.

Q.—Les principes que vous venez d'émettre sont certainement vrais, mais vous avez le tort d'être trop absolu. Il faut compter avec la civilisation moderne : vous n'avez pas assez d'estime pour les progrès qu'elle a accomplis en tous genres et vous êtes un peu trop catholique.

R.—Il n'y a que deux civilisations possibles, ainsi que l'a dit un célèbre penseur : la civilisation catholique, qui contient le bien sans aucun mélange de mal, et la civilisation philosophique, qui contient le mal sans aucun mélange de bien. Entre ces deux civilisations il y a un abîme insondable, un antagonisme absolu. Les tentatives faites pour amener entre elles une transaction sont et seront toujours vaines. L'une est l'erreur, l'autre est la vérité, l'une le mal, l'autre le bien. Les sociétés qui flottent entre elles deux, celles qui acceptent les principes de l'une et les conséquences de l'autre, sont des sociétés dévoyées, et tôt ou tard elles rouleront dans des précipices sans fond : les formes gouvernementales, quelque parfaites qu'elles soient, n'y peuvent rien. Le bruit de la chute de tant d'empires, républiques ou monarchies, retentit encore à nos oreilles, et nous annonce le sort inévitable qui attend les sociétés modernes une fois qu'elles auront rompu avec la vérité.

Ah ! vous m'accusez d'être trop catholique, c'est-à-dire trop l'ami de la vérité, trop l'ami de la justice, trop l'ami de l'ordre, trop l'ami de tous ces principes capables de donner la félicité aux nations, la grandeur et la durée aux empires ! Vous voudriez transiger avec l'erreur, reléguer l'Eglise dans le sanctuaire, la condamner à la stérilité. Est-ce là la doctrine des apôtres ? Pourquoi

ne sont-ils pas restés renfermés dans le cénacle ? Pourquoi sont-ils sortis de Jérusalem et ont-ils parcouru la terre, proclamant partout le scandale et la parole de Jésus-Christ ? Comme eux, tout vrai catholique comprend que la vérité n'est pas destinée à être cachée, elle doit briller sur les hauteurs. Puisse-t-elle inonder le monde de sa bienfaisante lumière, dissiper les ténèbres de l'erreur et devenir le salut de notre glorieuse et bien-aimée Patrie !

M. J. MARSILE, C. ST. V.

CURIOSITÉS DE LA VIVISECTION

RÉGÉNÉRATIONS ET GREFFES ANIMALES

(suite et fin)

II

Nous avons, dans un article précédent, exposé un certain nombre de faits concernant la reproduction des membres et des organes chez les animaux ; nous avons parlé des divisions spontanées et artificielles ; voyons maintenant comment se régénèrent les tissus sectionnés, voyons comment ils réparent leur perte de substance, parlons des *greffes* et des *boutures animales*.

Tous les tissus qui ont été détruits chez l'adulte—peau, nerfs, muscles, os—sont susceptibles de se régénérer et ils se régénèrent en parcourant une série de phases identiques à celles de leur développement embryonnaire, de leur génération proprement dite. C'est la même force qui les fait naître et qui les reproduit. Dans tous les cas, les éléments du nouveau tissu se produisent exactement comme ceux de l'ancien, et ces phénomènes, nullement extraordinaires ou exceptionnels, attestent l'unité et la simplicité des mécanismes physiologiques.

L'épiderme se régénère avec la plus grande facilité, il repousse comme les cheveux et comme les ongles. C'est le même tissu. Les chairs coupées puis rapprochées sur l'animal vivant se soudent et ne font plus qu'un même tout. Les vides provenant de l'ablation de certaines parties organiques se remplissent d'une nouvelle formation ; il y a régénération, élaboration continue de *blastème* au sein duquel naissent de nouveaux éléments anatomiques.

Le cristallin de l'œil qui peut se rapprocher de la substance épidermique se reproduit au bout de quelques mois chez le chien et chez le lapin. La maladie connue sous le nom de *cataracte* consiste en ce que le cristallin perd sa transparence et devient opaque,

de telle sorte que les rayons lumineux ne le traversent plus. Il n'y a de remède à cette affection de l'œil que dans l'opération dite de la cataracte, laquelle consiste à enlever le cristallin. L'œil ainsi opéré ne recouvre pas la netteté de la vision normale, mais il peut percevoir la lumière et les objets extérieurs beaucoup mieux qu'avec son cristallin impénétrable aux rayons lumineux. Le cristallin enlevé en pareil cas chez l'homme ne se régénère point ; mais, en poursuivant les recherches, on peut espérer de découvrir les conditions d'une semblable reproduction qui serait extrêmement précieuse à la chirurgie.

Les nerfs et les os se reforment dans certaines conditions. La régénération des nerfs a été observée pour la première fois par Michaelis, Cruikshank, Monro et Haighton, à la fin du siècle dernier. Bichat en donna dès 1801 une théorie complète, d'une admirable netteté. Quand la continuité d'un nerf a été interrompue, la portion enlevée peut se régénérer au bout d'un certain temps. Lorsqu'on excise, sur le nerf sciatique par exemple, un segment long d'un demi-pouce, on observe d'abord une altération de la substance nerveuse dans les bouts résultant de la section ; puis, six semaines ou deux mois après l'opération, on voit partir de l'extrémité d'un des bouts un faisceau grisâtre qui se dirige vers le bout opposé et s'y réunit bientôt. Après un intervalle de quatre à six mois on a un cordon nerveux de nouvelle formation. En même temps que la matière nerveuse se répare, on observe le rétablissement progressif de ses fonctions sensibles, motrices ou mixtes.

L'expérience la plus instructive tentée avec les nerfs d'un sujet vivant est celle de messieurs Vulpian et Philippeaux, qui ont soudé ensemble les bouts de deux nerfs de fonctions très-différentes, par exemple le nerf moteur de la langue, ou nerf grand hypoglosse, avec le nerf pneumogastrique. Ils ont réalisé ainsi la communication anatomique et la connexion physiologique de deux cordons qui, dans l'état ordinaire, n'ont ensemble aucun rapport. Si la chose était praticable, quels bizarres résultats donnerait la soudure du nerf optique et du nerf auditif ! Les sons pourraient être perçus sous la forme d'impressions lumineuses et la lumière nous impressionnerait comme bruit ; chaque nerf transmettant la vibration, il est vrai, mais la transmettant à sa manière ; le nerf de l'oreille ne pouvant transmettre qu'une sensation sonore, le nerf de l'œil une sensation de lumière. Plus étonnant encore serait le résultat de la jonction des nerfs olfactifs avec les nerfs auditifs. La suave odeur de la violette équivaldrait probablement pour nous à une douce mélodie.

Les cartilages se régénèrent de même que les muscles. Et pour ces derniers cela ne se constate pas seulement dans le tissu musculaire lisse des intestins, mais aussi dans les fibres musculaires de la vie animale. M. Dubreuil l'a établi péremptoirement en expérimentant sur des cochons d'Inde dont il a vu des faisceaux musculaires sectionnés se réunir entre eux par des fibres de nouvelle formation.

Les faits de régénération des tissus organiques ont été pour la pratique de l'art chirurgical la source d'inventions et de procédés opératoires plus ou moins remarquables. Ainsi, dès l'antiquité, on savait que lorsqu'un os est brisé, la solution de continuité y est comblée, au bout d'un certain temps, par une portion osseuse de nouvelle formation, par le cal. Vers la fin du siècle dernier on crut découvrir la cause de ce mécanisme physiologique dans la présence du *périoste*, membrane mince et fibreuse fortement adhérente aux os. Plus récemment messieurs Flourens et Ollier firent des expériences fort remarquables sur la prétendue action de cette membrane. Ils firent naître des os au milieu du tissu musculaire en y introduisant des fragments de périoste. Ils enroulèrent des bandelettes de périoste découpées chez un animal vivant autour des muscles mêmes de l'animal ; au bout d'un certain temps, ce périoste ossifié avait produit des os circulaires ou en spirale. L'os, selon eux, était engendré, produit par le périoste ; c'est ce tissu qui possédait à proprement parler le pouvoir *ostéogène*. Mais depuis on a établi que le périoste ne possédait ce pouvoir que lorsqu'il était muni de la couche très-mince de nature osseuse qui le sépare de l'os ; lorsqu'il en est privé il reste inerte : de plus un os peut développer un os sans le concours de la membrane *périostale*. C'est donc en réalité l'os qui engendre l'os comme nous avons vu le muscle engendrer le muscle, le nerf faire naître le nerf.

Cela établi, on comprendra et on appréciera facilement la valeur des méthodes chirurgicales fondées sur la connaissance de ces faits. Sans parler des broyements, éclats, ruptures produits par les projectiles, les os sont sujets à des tumeurs, à des caries de toutes sortes. Quand ces caries sont profondes, quand l'os est tellement compromis que l'amputation est devenue la seule chance de salut, les chirurgiens ont recours aux procédés qui permettent d'obtenir la régénération de l'os détruit par le travail morbide. Entre autres procédés, le plus utile est sans contredit celui de l'*évidement*. Il consiste, après avoir incisé la peau, la chair et le périoste jusqu'à l'os malade ou blessé, à attaquer celui-ci avec la gouge, le ciseau et le maillet, à l'évider, à le creuser de façon à supprimer la partie malsaine sans toucher aux portions non alté-

rées. Ainsi réduit à ses couches les plus saines, l'os excavé répare peu à peu ses pertes.

Une autre méthode, celle des *résections sous-périostées*, consiste à enlever complètement, l'os en ne laissant subsister que le périoste lui-même. Mais elle offre le grave inconvénient de laisser une masse molle, sans appui, sans consistance, au milieu des muscles incessamment contractés. L'os ne peut se reproduire dans sa forme normale et les inflammations sont à craindre. Je ne ferai que citer pour mémoire la résection des os, opération chirurgicale bien connue, qui consiste à rapprocher les deux portions d'un os long dont on a enlevé une partie moyenne malade ou bryée. Ces portions se soudent et constituent un os plus court que l'os primitif.

Quand on porte sur un point d'un animal une partie prise sur un autre point du même animal ou sur un sujet différent, et qu'on réalise ainsi la connexion de la partie rapportée avec l'organisme qui lui sert de support, on a fait une *greffe animale* analogue en beaucoup de points à la greffe végétale. Il faut remarquer cependant que, dans cette dernière, la partie greffée ne fait point partie intégrante de l'individu végétal sur lequel elle a été transportée, mais forme toujours un être distinct qui vit, on pourrait dire, aux dépens du premier. Il n'en est pas de même dans la greffe animale; ici la partie greffée vit de la même vie que celle de son support, elle en devient complètement solidaire et en suit la destinée. Quand nous avons cité, dans notre premier article, les soudures opérées entre différents polypes, nous avons cité évidemment des cas de greffe animale. La transfusion du sang, c'est-à-dire l'introduction, à l'aide de la seringue ou de tout autre appareil, du sang d'un animal dans les vaisseaux d'un autre, n'est à proprement parler qu'une sorte de greffe animale. C'est l'introduction de globules rouges empruntés à un organisme dans un organisme différent. Cette opération réussit, même alors que le sang passe d'un individu à un individu d'espèce très-éloignée. Ainsi on peut introduire du sang de mammifère dans les vaisseaux d'une grenouille, et retrouver, au bout d'un certain temps chez cette dernière les globules encore vivants et facilement reconnaissables de l'animal supérieur.

Les greffes animales peuvent être variées à l'infini. Quelques-unes n'ont qu'un intérêt de curiosité; telles sont, par exemple, la fixation des ergots du coq sur sa crête: la soudure s'opère parfaitement et l'ergot vit sans difficulté; ou encore la greffe sur la crête du coq d'une dent de mammifère: la dent introduite dans la plaie s'y forme un chez soi, y vit et y croit, la cicatrisation faite. On

peut citer encore le fait de développement et de croissance de la choroïde de l'œil, membrane qui fournit le pigment noir et constitue l'iris, lorsque des portions quelconques de cette membrane, des cellules sont portées sous la peau d'un animal.

Nous avons vu que les os peuvent se régénérer facilement au moyen du périoste, que des portions de cette membrane détachées de l'os et transportées dans d'autres régions y donnaient naissance, du côté de leur face profonde, à de nouveaux os. M. Goujon, lui, a réalisé des productions osseuses en greffant de la moelle. L'introduction de quelques fragments de moelle sous la peau d'un chien y a déterminé, au bout de quelques mois, le développement de petits os. On avait espéré tirer partie de ces faits pour la reproduction des parties osseuses, on prétendait refaire des nez par ce procédé, mais on a constaté que, malheureusement, les os provenant de la greffe du périoste ou de la moelle ont une tendance invincible à se résorber, à disparaître au bout d'un temps plus ou moins long. Ils se trouvent dans des conditions trop défavorables de nutrition, n'ayant ni connexions vasculaires ni connexions nerveuses avec la région où ils se sont développés.

On a plus de chance de succès pour l'application chirurgicale de la greffe des dents ou *prothèse dentaire*. Une dent embryonnaire greffée, transportée dans l'alvéole d'un animal adulte, trouve là la structure et les dispositions vasculaires qui peuvent en assurer le développement, tandis qu'un fragment de moelle ou de périoste transplanté se trouve isolé, enkysté en quelque sorte. Les dents naissent d'un petit sac nommé follicule dentaire, dans lequel on distingue l'organe de l'ivoire ou bulbe ou pulpe et l'organe destiné à la production de l'émail. En greffant sur un chien un follicule entier pris à un chien nouveau-né, on a constaté le développement régulier de ce germe et la production d'une dent complète. L'organe de l'émail, greffé seul, n'a point continué de vivre ; le germe de l'ivoire, au contraire, a donné lieu à une formation d'ivoire normal. Ces recherches pleines d'intérêt permettent d'espérer qu'on pourra un jour réaliser dans des conditions nettement déterminées la reproduction des dents.

M. Paul Bert a fait, dans ces dernières années, des expériences plus curieuses et plus rigoureuses sur la greffe animale. Il a coupé la queue d'un jeune rat et l'a introduite, par son extrémité écorchée, sous la peau de l'animal, dans une région quelconque du corps ; cette queue a adhéré et a continué à s'y développer, elle a grandi presque aussi vite que dans les conditions normales. Ce sont ces expériences qui ont donné lieu, il y a quelques années, au plaisant *racontar* d'un journaliste qui fit découvrir à des zéphyrus (soldats

des compagnies de discipline en Algérie) les rats à trompe. L'anecdote a été reproduite par tous les journaux de l'époque ; elle était fort gaie.

M. Paul Bert a pratiqué aussi des *marcottes* animales. Il écorche l'extrémité de la queue d'un rat, introduit cette extrémité dans un trou pratiqué sur la peau de l'animal, près de la tête, et réunit les bords des deux plaies par des points de suture. Les parties juxtaposées ne tardent pas à se souder, et la queue, qui a reçu ainsi la forme d'une anse, conserve sa vitalité. Or, si on vient à la couper en un point quelconque, on voit que le tronçon greffé près de la tête garde ses propriétés physiologiques. Les vaisseaux s'y rétablissent, les nerfs s'y régénèrent, la sensibilité y revient peu à peu. Le rat est ainsi pourvu d'une sorte de panache aussi vivant que ses autres organes. Le retour à la sensibilité dans cette trompe démontre non-seulement la connexion des filets nerveux d'un tel appendice avec ceux du dos, mais encore la possibilité de la propagation de l'ébranlement sensitif dans une direction opposée à celle qu'il suivait auparavant, c'est-à-dire la faculté de conduire les impressions aussi bien dans le sens centripète que dans le sens centrifuge.

Après avoir réalisé ainsi de véritables *marcottes* animales, M. Paul Bert a pratiqué la *greffe siamoise*. Pour cela, il découpe des lambeaux de peau le long des flancs opposés de deux animaux, et, au moyen de ces bandelettes appliquées face à face et réunies par des sutures, il *coud* ensemble les deux sujets. Au bout de peu de jours la réunion est faite, et l'on a un couple analogue à celui des frères siamois. Ce savant a gardé quelques mois deux rats blancs ainsi accolés, mais ils vivaient en si mauvaise intelligence qu'il fallut les séparer à la fin. Il a obtenu des greffes semblables entre le rat blanc et le rat surmulot, entre le rat blanc et le rat de Barbarie. En empoisonnant un des deux animaux, on empoisonne l'autre, ce qui prouve qu'il y a entre eux une parfaite communication sanguine. Enfin M. Balbiani a réussi à souder ensemble deux tronçons de queues empruntées à deux têtards différents, de façon à obtenir une parfaite adhérence physiologique.

Les greffes dites *épidermiques* ont un intérêt plus pratique pour les chirurgiens. Toutes les fois qu'à la suite d'une opération chirurgicale, d'une brûlure ou d'une blessure, la peau a été détruite dans une certaine étendue, le vide produit ne se remplit que lentement au moyen d'une formation de tissu cicatriciel, la surface dénudée ne se répare qu'avec beaucoup de difficulté. Pour remédier à ce grave inconvénient, M. Reverdin, médecin suisse et ancien interne des hôpitaux de Paris, eut l'idée d'appliquer sur les

plaies un lambeau de tégument sain emprunté au blessé lui-même ou à un autre individu. Ce traitement est entré maintenant dans la pratique chirurgicale, mais demande de la part du praticien des soins d'une extrême délicatesse. Il faut couvrir la plaie de lambeaux de petites dimensions, remplacer ceux qui n'adhèrent point, etc. Généralement la greffe fait prise au bout de vingt-quatre heures et la cicatrisation s'opère très-rapidement; d'un autre côté la cicatrice est plus souple, plus résistante et ne se rétracte pas. On a greffé ainsi sur l'homme non-seulement l'épiderme humain, mais aussi de l'épiderme emprunté à des animaux. M. Dubreuil a greffé sur l'homme de la peau de cochon d'Inde, et on a vu sur le dos d'un brûlé la soudure d'un lambeau de peau d'agneau fraîchement écorché. Certains monstres exhibés au siècle dernier devaient leur conformation bizarre ou hideuse aux barbares opérations qu'ils avaient subies dans leur enfance.

Ces greffes, où l'on voit une partie organisée séparée pendant un certain temps de l'individu auquel elle appartient, conserver les ressorts de la vie et recouvrer ses fonctions lorsqu'on la transpose sur un autre individu, même d'espèce différente;—ces régénérations où l'on voit des organes détruits repousser avec leurs formes normales et leurs propriétés, des fragments vivants reproduire un être tout entier, sont des faits de nature à procurer des notions précieuses sur l'essence même de la vitalité chez l'animal. Ils prouvent qu'elle dépend d'une activité répartie dans les particules ténues qui le constituent, activité variable dans ses caractères comme ces particules le sont elles-mêmes dans leur structure, mais ne faisant qu'un avec elles. Ils prouvent que la vie totale, la vie organique et végétative, entendons-nous bien, n'est que la somme, la résultante des vies propres à chaque élément anatomique, l'unité harmonique du fonctionnement simultané de myriades de cellules. Et ce qui est en quelque sorte prouvé pour l'animal doit l'être également pour le végétal, la vie de celui-ci ne différant de celle du second que par la sensibilité et la locomotion. Il est évident que les phénomènes de sensation, de volition et d'intelligence n'ont rien à voir avec cette vie organique dont nous parlons; la sensation, la volition et la pensée constituent l'âme qui agit par des liens inconnus sur le cerveau.

Un autre fait bien connu renforce la conclusion que nous venons de tirer de la série d'observations déjà décrites, je veux parler de la persistance de la vie dans certains organes, dans certains tissus assez longtemps après la cessation des phénomènes de vie générale, après la mort. Il y a une infinité d'énergies partielles qui survivent à la destruction de l'énergie principale et ne

se retirent que peu à peu. Dans le cas de mort subite surtout, les tissus gardent fort longtemps leur vitalité propre. D'abord la chaleur ne disparaît que lentement, d'autant plus lentement que la mort a été plus rapide. Plusieurs heures après la mort, quelquefois plusieurs jours, les cheveux, les poils et les ongles poussent encore; l'absorption ne s'arrête pas davantage. Enfin la digestion elle-même se continue. L'expérience que réalisa Spalanzani pour le prouver est très-curieuse. Il imagina de faire manger à une corneille une certaine quantité de viande et de la tuer immédiatement après ce repas. Il la mit ensuite dans un endroit dont la température était égale à celle de l'oiseau vivant, et il l'ouvrit au bout de six heures. La viande était à peu près complètement digérée.

Outre ces manifestations générales, le cadavre est encore capable pendant quelque temps d'activité de divers ordres. On sait que dans le corps des suppliciés, quand on met le cœur à nu quelques minutes après l'exécution, on observe des battements qui persistent pendant plus d'une heure, au nombre de quarante à quarante-cinq par minute, alors même que les autres viscères, foie, estomac, intestins, ont été enlevés. On sait que les intestins de mouton arrachés du ventre de l'animal continuent longtemps leurs contractions transversales et longitudinales et que les aliments y cheminent. On sait que les muscles gardent leur excitabilité et éprouvent des contractions réflexes sous l'influence du pincement, plusieurs heures après la mort. On sait les manifestations effrayantes provoquées dans le cadavre par l'emploi de l'électricité. Enfin M. Brown Séquard a fait réapparaître momentanément des propriétés vitales non dans tout l'organisme, mais dans la tête seulement. Cet habile physiologiste décapite un chien, en ayant soin de faire la section au-dessous de l'endroit où les artères vertébrales pénètrent dans leur canal osseux. Dix minutes après, il applique le courant galvanique de la pile aux différents points de la tête ainsi séparée du corps. Aucun mouvement ne se produit. Il adapte alors aux quatre artères, dont les extrémités se trouvent sur la section du cou, des canules communiquant par des tubes avec un réservoir plein de sang frais et oxygéné, et il détermine la pénétration de ce sang dans les vaisseaux du cerveau. Immédiatement des mouvements désordonnés des yeux et des muscles de la face se produisent, puis on voit apparaître des contractions harmoniques et régulières qui semblent dirigées par la volonté. Cette tête a recouvré la vie. Pendant un quart d'heure que dure l'injection du sang dans les artères cérébrales, les mouvements continuent à s'accomplir. On arrête l'injection, les mouvements cessent et font place aux tremblements de l'agonie, puis à la mort.

Ces résurrections partielles de la vie organique et animale deviennent impossibles quand le cadavre est devenue rigide ; les muscles se durcissent et deviennent inextensibles, le sang se solidifie. Ce durcissement est causé par la coagulation de la matière albuminoïde semi-liquide qui constitue les fibres musculaires, de même que la solidification du sang a pour cause la coagulation de la fibrine. Les organismes ainsi altérés ont cessé de vivre, bientôt la putréfaction commence.

Dans tous les cas l'énergie vitale propre à ces particules ténues qui constituent l'animal, l'énergie que nous voyons persister dans les parties disjointes de l'organisme et réparer les vides opérés dans les tissus, a pour caractère fondamental la nutrition, c'est-à-dire ce fait aussi évident qu'inexpliqué de la rénovation moléculaire continue de la substance organisée, ce fait qui du reste est la seule manière d'être de cette substance. C'est donc dans la connaissance des phénomènes de nutrition qu'est l'avenir de la physiologie.

Les recherches scientifiques entreprises avec la méthode expérimentale sont généralement de nature soit à perfectionner la conception doctrinale du monde, soit à provoquer d'utiles applications dans le domaine des arts et de l'industrie. Quelquefois elles réunissent ces deux avantages. La question des régénérations et des greffes animales offre au plus haut point ce double intérêt. Elle éclaire les théories physiologiques, elle fournit des ressources nouvelles à la pratique médicale.

C. A. PFISTER.

Montréal, 9 Juillet 1875.

LE CRÉDIT FONCIER

L'application de la vapeur, au commencement de ce siècle, aux travaux de l'industrie a été, chacun le sait, dans tous les états l'origine d'un développement prodigieux de la production ; mais cette production si énergique ne pouvait s'opérer qu'à l'aide de modifications profondes, ou pour mieux dire, sans une transformation complète de la réserve disponible de la fortune publique. En effet, la richesse, cette accumulation du travail antérieur, ne suffisait pas, dans son signe représentatif, la monnaie, l'argent, à suppléer à cette demande incessante de capitaux que l'industrie réclamait de toutes parts. Il fallut recourir au crédit, à l'association des petits capitaux et à la formation des banques d'escompte et de circulation.

L'association des capitaux rendit possible la création de ces puissants instruments de circulation et de production enfantés par les découvertes modernes, les chemins de fer, par exemple, qui par la masse des capitaux qu'ils exigeaient, les risques qui y étaient attachés et les intérêts généraux qu'ils affectaient, dépassaient les ressources bornées des fortunes individuelles. L'association suppléa à ce défaut de puissance ou d'audace des fortunes particulières ; ce qu'un seul ou quelques-uns n'eussent pu ou osé tenter, fut entrepris et exécuté par des compagnies, c'est-à-dire, par des associations de capitaux qui, faisant appel à tout le monde, acceptèrent l'apport de chacun ; l'association fournit aux grandes entreprises le moteur financier dont elles avaient besoin.

Le capital ainsi formé par l'association fut divisé en portions minimales représentées par un titre au porteur : l'action, titre anonyme qui se peut transmettre de la main à la main, comme le billet de banque ou la monnaie. Si les actions, par leur nature, constituent un capital fixe, immobilier, par leur forme, c'est-à-dire par l'extrême division et le caractère anonyme de leurs titres, elles ont, quant à leur transmission, les attributs des valeurs mobilières.

Ce sont, en un mot, des valeurs immobilières douées de la forme mobilière. La commandite par portions minimales était créée.

Ainsi, le commerce avait, et depuis longtemps déjà, le crédit commercial représenté par le billet à ordre ou la lettre de change ; l'industrie obtenait le crédit commanditaire, représenté par l'action. Le temps cessait d'être un obstacle. La réalisation du capital engagé devenait immédiate, la fortune publique, au moins dans sa réserve disponible, était mobilisée.

Mais la fortune publique n'a pas seulement pour élément la réserve disponible : elle a le sol qui, fécondé par le travail, donne les choses nécessaires à la vie matérielle. Elle a la propriété foncière. Le sol d'un côté, l'industrie de l'autre : tels sont les éléments capitaux de toute production constituant la richesse publique. Si l'industrie a, dans le crédit commanditaire divisé en actions, une source toujours abondante de capitaux attirés par la facilité de la transmission d'un porteur à un autre, la propriété foncière jouit-elle du même avantage ?

Ses besoins sont grands, ses ressources modérées. La limite de sa production ne laisse point prise à ces entraînements que l'industrie, dans sa production incessante, peut exciter ; elle n'offre point ces profits aléatoires que recherche la spéculation. En elle, tout est calme, sévère, et la monotonie de ses rendements n'a de parallèle que la monotonie du travail qu'exige sa mise en valeur. Elle est chargée de dettes et ne peut qu'emprunter à longs termes.

Changer la forme de la dette de la propriété foncière, la mobiliser, la diviser à l'infini sous forme d'obligations au porteur, la rendre négociable, achetable aujourd'hui, vendable demain ; conserver au prêt toute la sécurité, toute la puissance dont la loi l'entourne et néanmoins laisser le prêteur ignorer jusqu'au nom de son débiteur, par l'intervention d'une institution médiatrice qui garantit au prêteur la somme avancée et remet au débiteur à l'époque fixée sa propriété libre de toute hypothèque, sans exiger de lui le retour du prêt—l'amortissement de la dette s'étant opéré dans le paiement semestriel des intérêts, augmentés d'une redevance annuelle à peine sensible et capitalisée au profit de l'emprunteur—tel était le changement à opérer.

La libération de la dette foncière par amortissement, la création de la lettre de gage, c'est-à-dire d'un titre qui, en détachant du contrat d'emprunt la garantie hypothécaire, met la valeur sous forme d'obligation en circulation, comme la valeur des engagements commerciaux circule sous la forme du billet de banque, n'est-ce pas là la transformation de la dette foncière ?

Cette transformation de la dette foncière, le crédit foncier l'a

accomplie. Désormais, par l'emprunt à long terme, toute propriété immobilière, régulièrement établie, productive de revenus peut obtenir le crédit dont elle a besoin pour améliorer ses produits. Elle obtient ce crédit en s'imposant une redevance annuelle à peine supérieure au taux ordinaire de l'intérêt et avec des conditions de remboursement qui la mettent à l'abri des périls de la libération à courte échéance. Ainsi l'instrument de la transformation de la dette foncière est trouvé.

L'institution du crédit foncier, avec les deux innovations économiques, l'amortissement de la dette et la lettre de gage, c'est-à-dire le titre hypothécaire devenu aisément négociable, s'est répandue dans toute l'Europe et en Amérique, malgré les régimes si différents qui règlent la question des hypothèques.

Faire connaître cette institution si bienfaisante, rechercher son applicabilité au Canada où il rendrait tant de services à l'agriculture, étudier les essais qui en ont été faits et les espérances qu'ils font concevoir, tel est le but de ce travail.

I

Avant de faire connaître l'organisation du crédit foncier tel qu'il est maintenant en opération dans les pays d'Europe, il est bon de mettre en saillie les différences qui existent entre l'Europe et l'Amérique du Nord dans l'appréciation et l'évaluation de la propriété foncière ; nous serons ainsi plus à même de prévoir les modifications nécessaires au fonctionnement du crédit foncier dans la province de Québec.

La propriété foncière se divise en propriété urbaine : maisons d'habitations, magasins, usines, ateliers, grands centres d'agglomération, et en propriété rurale : habitations, fermes, bâtiments d'exploitation, champs, prés, bois et forêts.

En Europe, le temps a consolidé toutes choses ; la valeur vénale de la propriété urbaine, qui s'accroît naturellement par l'abondance de plus en plus grande des métaux précieux, n'a point de fluctuations violentes. La population est à peu près stationnaire et la plus-value, que l'ouverture d'un chemin de fer ou celle d'une voie nouvelle peut donner ou enlever à la propriété foncière, n'est point suffisante pour modifier son prix. L'impôt foncier donne exactement le produit de l'immeuble et par suite sa valeur.

Dans l'Amérique du Nord, au contraire, la valeur de la propriété est instable ; ce n'est point sur le rendement présent que se base l'évaluation, c'est sur le produit futur. L'apanage de la jeunesse est de devancer le temps, de vivre dans l'avenir ; c'est aussi

celui des peuples jeunes ; l'avenir leur appartient et ne leur réserve que grandeur et prospérité. Quelle n'est pas la plus petite ville qui ne se croit appelée à devenir la plus considérable du continent ? Aussi, que de spéculations en immeubles n'ont d'autres bases que la probabilité d'un chemin de fer ou d'un canal ! Qui a oublié les opérations en *corner lots* dans les prairies de l'ouest, où il y a vingt ans les ingénieurs et arpenteurs ont tracé les avenues et les rues de villes encore à naître aujourd'hui, et qui ne sait que dans le moment actuel la vente forcée de bien des propriétés aux Etats-Unis couvrirait à peine la première hypothèque ? L'emprunt hypothécaire n'est trop souvent qu'un escompte de l'avenir. L'instabilité des aspirations produit ces engouements qui jettent la spéculation tantôt sur les immeubles, tantôt sur les terrains miniers, et créent ainsi une valeur factice et momentanée qui s'écroule au moindre symptôme de renchérissement de l'argent ou au plus léger ralentissement de la faveur publique, attirée vers d'autres mirages d'autant plus beaux qu'ils sont plus nouveaux.

La propriété foncière rurale nous offre les mêmes contrastes. En Europe, les bouches sont nombreuses et la terre est limitée, il faut qu'elle produise tout ce qu'elle peut donner. Que de labours elle doit supporter, que d'engrais elle doit s'assimiler, que de rotations de culture elle doit subir, pour continuer à rester féconde et satisfaire à la demande impérieuse de la population ! Sa valeur s'accroît de tous les perfectionnements de l'outillage, de tout procédé nouveau qui économise la main-d'œuvre : aussi son rendement est connu et par suite sa valeur vénale.

Dans l'Amérique du Nord, au contraire, ce n'est point la terre qui manque aux travailleurs ; ce sont les bras qui font défaut, et c'est cette même abondance de terres arables qui laisse l'agriculture dans une moyenne de production si inférieure à celle des pays d'Europe. La production en blé est au Canada de 10 boisseaux et un tiers, tandis qu'en Angleterre elle est de 29½ boisseaux par acre. Nous sommes-nous jamais demandés pourquoi aux Etats-Unis la culture des céréales s'éloigne de plus en plus du littoral de l'Atlantique et pourquoi les récoltes de l'ouest sont les seules qui déterminent l'abondance ou la disette ? Les terres des Etats sur l'Atlantique se sont épuisées sous une culture incessante qui ne leur rendait point en engrais les éléments de fertilité. Il y a quarante ans, les rives du Connecticut River donnaient en blé 70 boisseaux à l'acre ; ils rendraient aujourd'hui à peine cinq fois la semence. Le rendement sur les bords du Richelieu était le même ? qu'est-il aujourd'hui ? En 1853, alors que l'Europe demanda aux Etats-Unis les grains que sa récolte ne lui avait point donnés en

quantités suffisantes, les blés blancs d'hiver du Canada, pesant 62 à 63 livres par boisseau, excitèrent l'admiration des meuniers français; ils ne leur trouvaient d'égaux que les blés de Zéeland ou ceux de Berghes. Où trouver aujourd'hui au Canada des blés de même qualité et de même poids? Les blés blancs de la vallée de Genesee, dans l'état de New-York, ont également disparu. Les terres se sont épuisées faute d'engrais.

Pour une race énergique comme la race Anglo-Saxonne qui ne s'attache point au sol, qui n'a pas besoin de se voir entourée des souvenirs du passé, qui transporte partout la patrie avec elle, la terre ne fait jamais défaut; si les champs qu'a cultivés le père sont épuisés, le fils se transporterait plus loin et tant qu'il restera devant lui des terres inoccupées et à bas prix, il préférera un défrichement nouveau, un horizon nouveau à une culture plus soignée et réparatrice qui l'attacherait au sol. Ainsi les fils et les petits-fils des fermiers de la Nouvelle-Angleterre sont-ils aujourd'hui les producteurs de l'ouest; ainsi l'appauvrissement des terres sur l'Atlantique, faute d'engrais et d'économie rurale, a-t-il mis en valeur les prairies que les indiens nomades considéraient comme leur domaine.

Une population d'origine différente, d'instincts opposés, qui ne tient à la patrie que par des liens médiats, ceux du souvenir, irait-elle dans les solitudes de l'ouest se créer de nouveaux champs? Pour elle, la patrie, c'est le bord du ruisseau où joua son enfance, c'est le village qui l'a vu naître, c'est le champ que ses pères ont cultivé, c'est le clocher qui a sonné depuis de si longues années les joies et les douleurs de la famille, c'est ce cercle d'amis et d'affections qui l'entoure de ces chaînes que la rouille du temps ne peut briser, c'est la tradition des souvenirs de la race, c'est la langue maternelle dont les chants endormirent ses premières douleurs, c'est le foyer domestique ancré pour toujours à la place qui en a vu les premières joies! Emigrera-t-elle? cherchera-t-elle au loin des terres plus fertiles? Non, elle versera ses sueurs sur les mêmes sillons que ses pères ont tracés, elle verra d'année en année l'héritage s'amoinrir dans ses mains; au fur et à mesure que la fertilité diminuera, elle changera ses semences, plus de blé, bientôt plus de seigle, à peine du sarrasin et des pommes de terre, et son attachement deviendra d'autant plus grand pour l'héritage paternel qu'il se montrera plus ingrat.

Résumons les contrastes dans la valeur vénale de la propriété foncière en Europe et en Amérique.

En Europe, la propriété foncière urbaine est d'une estimation facile. L'impôt foncier multiplié par 12 donne le revenu de l'immeuble. Le chiffre du revenu capitalisé à 4 p. 100 donne la valeur

de la propriété. Enfin l'accroissement de valeur est lent, mais dépourvu de variations importantes.

En Amérique, la propriété foncière urbaine est plus difficilement estimée. Les taxes sont loin d'être une base sérieuse d'évaluation : la valeur est sujette à des variations fréquentes et soudaines. Basée plutôt sur l'avenir que sur le rendement présent, elle subit des dépréciations assez fortes pour rendre souvent dangereux des prêts dépassant, sur propriété bâtie et occupée, la moitié de l'estimation.

En Europe, par suite de la mise en culture de toutes les terres arables et de la demande grandissante des populations, que l'augmentation du bien-être pousse à rechercher une alimentation plus choisie, la propriété foncière rurale augmente de valeur et cette augmentation de valeur ne peut avoir de point d'arrêt tant que les mêmes causes, qui la produisent, continueront d'exister ; sa production s'accroît chaque année et si la France produit aujourd'hui 360,000,000 de boisseaux de blé, elle n'en produisait au commencement du siècle que la moitié ; il en est de même des autres pays d'Europe. Les progrès de la chimie agricole, le perfectionnement de l'outillage et la nécessité des engrais pour suppléer par la culture intensive au manque de terres offrent des garanties indubitables au maintien du prix des immeubles ruraux.

Aux Etats-Unis et au Canada, l'abondance des terrains à défricher rend impossible l'accroissement de la valeur des terres en culture, lors même que le défaut d'engrais et la culture épuisante n'amèneraient jour par jour une dépréciation dans leur rendement. Aux Etats-Unis, aussi longtemps que le prix des terres du gouvernement sera inférieur à ce que coûterait l'engraissement des terres épuisées, il est impossible de supposer que le prix de celles-ci puisse se soutenir, puisque leur rendement diminue chaque année. Dans le Bas-Canada, avec une population sédentaire, attachée à son sol natal, les valeurs actuelles pourraient se soutenir et même se relever, mais à l'aide de dépenses d'engrais et d'outillage que les fermiers ne peuvent aborder. Ainsi, en Europe, augmentation indubitable de la valeur et par conséquent sécurité pour le prêteur, pour un prêt même à long terme ; et en Amérique, dépréciation probable de la valeur, si ce n'est aux abords des villes et des grands centres de consommation, mais partout fluctuations soudaines des valeurs d'appréciation, qui peuvent compromettre la sécurité du prêt, en abaissant subitement la valeur du gage qui lui est affecté.

Ayant constaté les différences qui existent entre la valeur présente et éventuelle de la propriété foncière en Europe et dans

l'Amérique du Nord, nous avons à examiner les difficultés que, dans les deux continents, elle éprouve à trouver des fonds sur hypothèque à des conditions favorables, et surtout l'impossibilité où elle est trop souvent de rembourser à l'échéance l'emprunt contracté.

Pourquoi la propriété immobilière, la plus solide de toutes les garanties, ne parvient-elle à trouver de l'argent qu'à des conditions beaucoup plus onéreuses que le commerce ou l'industrie? Comment lorsqu'elle a contracté des emprunts, éprouve-t-elle autant de difficultés à les rembourser?

Les causes qui amènent ces résultats sont nombreuses. La première cause provient du régime hypothécaire, avec les hypothèques occultes et les privilèges qu'elles donnent; ajoutons-y les frais et les lenteurs des formalités à remplir et l'on comprendra pourquoi les prêteurs exigent des propriétaires, outre le prix naturel de l'argent, une sorte de prime d'assurance, comme compensation du danger que courent leurs capitaux et des difficultés du remboursement.

La seconde cause est dans la nature même du gage immobilier. L'attrait passionné, qui s'attache à la possession du sol et lui donne une valeur vénale en disproportion avec sa puissance productive, égare trop souvent l'acquéreur qui ne voit qu'un accroissement rapide de valeur. Trop souvent il achète au-delà de ses ressources; trop souvent il conserve en se grevant à l'excès. Le revenu est quelquefois insuffisant pour le paiement des intérêts: à plus forte raison l'est-il toujours pour rembourser à courte échéance le capital lui-même. Cela est vrai surtout lorsque le capital prêté a servi soit à la réparation ou à l'amélioration de l'immeuble, soit, ce qui arrive fréquemment, à compléter la solde des prix d'acquisition. En effet, tandis que le capital reparaît lentement et successivement par l'économie annuelle ou par l'accroissement gradué des produits, le terme inexorable surgit tout à coup, et le débiteur est alors dans l'impossibilité d'effectuer le paiement intégral.

De là la gêne constante de la propriété foncière; de là l'irrégularité qu'elle met dans le service des intérêts et dans le remboursement des capitaux qui lui sont prêtés; de là aussi, par une conséquence toute naturelle, l'aggravation des conditions qui lui sont faites par les prêteurs et l'augmentation continue de la dette hypothécaire. Ce défaut de ponctualité dans le service des intérêts ou dans le remboursement du prêt établit entre l'emprunteur sur hypothèque et le négociant ou l'industriel, aux yeux des capitalistes, une différence essentielle qui, à juste titre, se traduit par une aggravation de charges. Une échéance pour le commerçant ou

l'industriel est une date fatale ; si sa signature n'est point relevée le jour où la dette est due, si, selon l'expression consacrée, il ne fait point honneur à ses engagements, son honneur est perdu, son crédit est éteint, il est en faillite ouverte et dessaisi immédiatement de la gestion de ses biens. L'emprunteur sur hypothèque ne paie point à l'échéance les intérêts sur le prêt, quelle pénalité encourt-il ? Aucune ; le prêteur n'a pas même droit, comme compensation du dommage qu'il éprouve, aux intérêts sur le paiement retardé, il faut qu'une action en justice les lui alloue : et s'il veut obtenir judiciairement paiement, soit des intérêts échus, soit du principal non payé à l'échéance, que de délais, que de lenteurs la loi n'oppose-t-elle point à cet exercice légal de son droit rigoureux !

De cet exposé de la position d'infériorité vis-à-vis du commerce et l'industrie, dans laquelle se trouve la propriété foncière sur le marché aux capitaux, qu'appert-il ? Qu'avec les charges ; taux élevé d'intérêt, formalités coûteuses, difficulté de remboursement du prêt au terme voulu, l'emprunt hypothécaire, que le capitaliste réduit toujours à un temps assez court, est dans la majorité des cas d'un remboursement impossible à maturité et se convertit par la force des choses en un prêt à long terme, soit par la continuation du prêt par le premier prêteur, soit par subrogation de ses droits à un second prêteur, et toujours la prorogation de la dette ou la substitution d'un prêteur à un autre rend l'hypothèque excessivement onéreuse au débiteur et amène dans bien des cas l'expropriation et la ruine.

Nous connaissons maintenant les obstacles que l'établissement du crédit foncier a à rencontrer : il nous reste en exposant son fonctionnement à démontrer qu'ils ne sont point insurmontables et que la dette hypothécaire peut, elle aussi, jouir des mêmes avantages que le crédit commercial et le crédit commanditaire ont apportés au commerce et à l'industrie.

L. RICHER.

(à continuer)

CHRONIQUE PARISIENNE

Aujourd'hui, j'aurais l'ambition de rendre un service à mes lecteurs en commençant avec eux une petite promenade à travers nos livres. Je dis *commencer*, car nous sommes là au seuil d'un monde où, pour ne pas se perdre, il convient de procéder par méthode, par classification et surtout par élimination.

Vous vous êtes bien trouvé parfois à l'entrée d'un musée. Quel éblouissement ! quel vertige ! A peine a-t-on fait deux pas dans cette galerie dorée et fuyante, que déjà les yeux ne savent plus à quoi se prendre. On est comme en face de feuillets dépareillés, arrachés à divers volumes, et que l'esprit cherche vainement à relier ensemble. L'œil est tiré à gauche par ce qu'on vient de voir, à droite par ce qu'on n'a pas encore vu, et, pour comble de malheur, ce qu'on est en train de contempler n'a pas la moindre analogie avec l'un ni avec l'autre.

Et pourtant, il y a dans les musées cette ressource, que les grands chefs-d'œuvre y ont ordinairement une place à part. Fort des indications de votre guide, vous pouvez pousser de suite à ce sanctuaire consacré par l'admiration des siècles, et vous abîmer dans une étude **que** rien ne viendra distraire, dans une contemplation que rien ne pourra partager. Vous y êtes même porté par l'empressement unanime de la foule qui discute et bruit devant les autres merveilles, mais qui généralement fait silence devant celle-ci.

Pourquoi faut-il que la librairie contemporaine soit un bazar, au lieu d'être un musée !

Et encore ! le bazar implique quelques catégories d'objets, quelque ordre de classification, quelques étiquettes. Ici, rien de tout cela ; mais un marché public de choses confuses, innommées, mélangées, au point que le remède se trouve empilé sur le poison, le poison intercalé dans le remède, les mêmes presses chaque jour vomissant indifféremment l'un et l'autre.

Aussi faut-il voter des remerciements aux courageux savants qui, pour le bien de l'humanité, ne craignent pas de descendre dans

ce fouillis et d'analyser publiquement toutes ces substances. Leur critique est un sacerdoce. C'est le fil d'Ariane de ce labyrinthe obscur ; c'est l'étiquette accolée au médicament ou au venin : c'est l'appel chaleureux ou l'élimination vengeresse. Bénis soient ceux qui nous font connaître avec autorité ce que nous devons lire, dans un siècle où il y a tant à lire, et surtout tant à ne pas lire ! Car si d'un côté les livres mauvais abondent, les livres inutiles pullulent ; et Dieu seul peut savoir ce qu'ils font de tort à la vérité, qui se montre ou plutôt qui (à cause d'eux) se cache dans les bons livres.

A qui la faute donc si le bon livre dort fermé sur l'étagère où s'abat tous les jours une poussière indigne ? Sans doute, la faute en est au journal, *cet emporte-pièce quotidien*, comme dit le P. Gratry, qui fait à l'homme dissipé cette illusion, qu'il a donné à son esprit une suffisante alimentation et qu'il a bien assez lu pour une journée... Puis on met au panier ce beau causeur qui nous a pris le meilleur de notre temps et défloré une matinée. Et c'est tout ce qui reste d'un travail sur lequel il ne poussera pas une fleur, sur lequel il ne germera pas un épi, tant est stérile et brûlé ce sol mouvant de la politique quotidienne.

Mais avant de nous plaindre du journal envahisseur, dénonçons l'ignorance croupissante. Moins ignorant, l'homme de loisir serait moins apathique. C'est là le grand, sinon le seul obstacle aux fécondes lectures. On sait qu'il y a des livres et même de bons livres. Mais les bons livres sont si nombreux, si répandus, et pour ainsi dire si vulgaires ! Il est si commun de rencontrer ceux qui les lisent et même ceux qui les font ! Rien ne presse donc l'insouciant d'ouvrir de belles pages. Pour le décider il faut lui dire : " Ecoutez ; un homme, un véritable écrivain vient d'apparaître, et de sa plume incomparable un chef-d'œuvre nous est né. C'est un ouvrage qui restera certainement, qui fera école peut-être, et qui honorera en tous cas notre siècle aux yeux de la postérité. Car il ne s'agit pas ici d'un bon livre, mais d'un excellent livre. Qu'on se le dise ! qu'on jette ce nom à tous les échos de la presse et que l'on convie à ce festin de l'intelligence tous les délicats et tous les lettrés ! "

A cet appel retentissant, il n'est si endormi qui ne s'éveille, ne se frotte les yeux et ne se mette à lire le volume ainsi désigné. Et pour peu, comme je le suppose, que la louange ait été consciencieuse et l'enthousiasme de bon aloi, voilà un livre posé, et surtout voilà toute une classe de désœuvrés acquise pour quelque temps au vrai, au bon et au bien. C'est le miracle de la critique bibliographique.

Cherchons donc tout d'abord, si vous le voulez bien, les mattres

contemporains de ce grand art et les livres qui servent d'introduction aux autres livres. Nommons quelques-uns de nos écrivains qui se font devant le public les parrains de leurs confrères. C'est le meilleur début de notre promenade à travers les livres, c'est le meilleur conseil littéraire que nous puissions donner.

Il est des revues spécialement bibliographiques qu'il faut citer en première ligne comme source d'informations: la *Bibliographie Catholique*, par exemple, les *Etudes des Pères de la Compagnie de Jésus*, la *Revue Bibliographique*, et divers bulletins moins connus d'actualités religieuses, scientifiques et littéraires. D'autres recueils moins exclusivement voués à la critique, y consacrent néanmoins une partie considérable de leurs livraisons mensuelles ou bi-mensuelles. C'est ainsi que la *Revue des Deux-Mondes*, si finement administrée par M. Buloz et si proche parente de l'Académie, distribue beaucoup de gloire et donne le branle à bien des succès diversement mérités.

Si une revue était la tribune banale où dussent monter successivement tous les hommes en vue, une chaire d'enseignement où l'on dût entendre tour à tour et dans le plus beau langage le pour et le contre, le oui et le non, et où pussent paraître sans inconvénient l'un après l'autre Montalembert et Michelet, Champagny et Littré, Augustin Cochin et Renan, certes! la revue dont nous parlons serait sans contredit le premier de tous nos recueils. Ce n'est que la plus lucrative de nos entreprises littéraires. La *Revue du Monde Catholique*, le *Contemporain*, le *Correspondant*, la *Revue de France* n'ont pas de ces succès de librairie; mais à divers titres leur chronique littéraire est bien faite, et quiconque la suit avec exactitude peut se dire et se croire bien informé.

Quelques journaux quotidiens se sont haussés jusqu'à ce genre de publication, interrompant un jour par semaine leur feuilleton en vogue, pour donner la parole à un maître révérend. Ce furent les *Lundis* ou les *Samedis* aujourd'hui célèbres de Ste. Beuve et de Jules Janin; et deux écrivains sémillants continuent encore avec éclat ces traditions: MM. de Pontmartin à la *Gazette de France*, et Barbey d'Aurevilly au *Constitutionnel*. Les autres journaux n'ont que des articles *Variétés* qui ne reviennent pas à jours fixes et ne sont pas signés du même auteur.

Ce ne sont point d'ailleurs ces pièces d'orfèvrerie littéraire que je recommandais principalement comme introduction à de vastes lectures. Car elles éclairent nos pas, sans jalonner notre route; elles n'enseignent didactiquement ni comment il faut lire, ni ce qu'il faut lire, ou si elles articulent un choix, elles ne forment pas de programme, et n'écartent pas de devant l'esprit le plus grand de tous les obstacles, l'obstacle du superflu.

Le Père Gratry a pris à tâche de combler cette lacune, dans une série de délicieux chapitres intitulés *Les Sources*, où il nous donne les meilleurs conseils pour la conduite de l'esprit. Ce qui fait le prix de ces avis, c'est qu'ils sont absolument charmants, et aussi persuasifs que ceux de nos vieux maîtres d'humanités nous semblaient maussades. Ils passionnent pour le vrai et le beau. Ils brûlent du feu sacré, dont visiblement l'auteur est dévoré lui-même et qui sous sa plume éloquente ne manque guère de devenir contagieux. Ce n'est pas que tout cela soit bien neuf peut-être ; mais c'est si bien dit, si clair, si saisissant ! Le lecteur est mis si directement en cause ! Il ne peut ni se récuser, ni s'excuser, du moment que l'auteur lui propose d'être lui-même son propre maître et de reprendre de ses propres mains ce joug lumineux de la science, odieux à l'élève le plus exemplaire par cela seul qu'on fait mine de le lui imposer.

C'est ce qui fera l'éternelle faiblesse de nos plans d'études officiels et particulièrement des *Programmes* de préparation au Baccalauréat. Bien redigés d'ailleurs, minutieux, arrangés avec art, pourvus de questionnaires variés, qui fouillent une matière en tous sens et semblent ne plus laisser un seul refuge à l'ignorance : le candidat les accepte sans doute, mais encore moins qu'il ne les subit. Et si, le grade une fois acquis, il met à exécution la salutaire idée de pousser plus loin ses études, soyez sûrs que ce ne sera point avec de pareils Mentors.

Il n'est pas étonnant que quelques esprits se soient émus d'un tel état de choses et qu'ils aient cherché à rendre plus acceptables à la jeunesse et aux hommes de loisir, les conseils et la direction littéraire dont ils ont besoin.

Aucun n'y a travaillé, aucun n'y a réussi, ce me semble, comme Mgr. Dupanloup. Les trois premiers volumes de l'*Education* sont purement un chef-d'œuvre qui nous manquait, si riches que nous paraissions et que nous soyions en effet de traités littéraires. Il faut lire les pages d'une délicatesse admirable, où Mgr. d'Orléans nous décrit l'enfant, ce premier sujet de l'éducation, et où il développe, avec un si rare bonheur d'expressions et de pensées, ce qu'il faut entendre par le respect dans l'éducation, l'autorité dans l'éducation et les hommes d'éducation. A quelque âge qu'on soit parvenu déjà, et si désintéressé qu'on se croie de l'enseignement de la jeunesse, on se laisse aller au charme de cette analyse et l'on s'applique instinctivement à soi-même des conseils à la fois si pratiques et si saisissants.

Mais dans la pensée de l'auteur, l'ouvrage complet devait avoir, et il a eu en effet, une seconde partie plus importante que la

première. Il y est traité successivement des Humanités, de l'Histoire, de la Philosophie et des Sciences; puis dans un dernier volume que je me permettrai de recommander à mes lecteurs pardessus tous les autres, nous trouvons un traité complet de la direction de l'esprit, sous ce titre modeste et véritablement insuffisant : *Lettres aux hommes du monde sur les études qui leur conviennent.*

Etes-vous ambitieux d'apprendre? Avez-vous des loisirs? Voulez-vous vous injecter, avec le feu sacré de la lecture, le choix qui l'éclairé et la méthode qui la fait profiter?—Après *Les Sources* du P. Gratry, prenez ce volume de *Lettres*, et nourrissez-en votre esprit. Vous voilà de plein pied dans la terre promise du savoir et de l'expérience littéraire, et Mgr. d'Orléans ne vous quittera pas qu'il ne vous ait appris tous ses secrets. Il vous rédigera même un règlement, vous composera une bibliothèque, vous énumérera les sources où vous devez puiser, selon que vous êtes agriculteur, militaire, commerçant, industriel, ou que vous voulez vous adonner particulièrement à la littérature, à l'esthétique, au droit, aux sciences ou à l'histoire. C'est avec lui qu'on sait à quoi s'en tenir sur les livres et sur les hommes; avec lui qu'il faut entrer dans ce bazar de la librairie contemporaine, où comme je le disais plus haut, il y a si grande abondance et malheureusement si peu de choix.

Mais il ne faut pas croire qu'il soit le seul à montrer la route. D'autres, avec une autre méthode, et une non moindre sagacité, ont comme lui et quelques-uns avant lui, éclairé ces matières, donnant moins de conseils, mais citant plus d'exemples, et instruisant surtout par l'histoire de notre littérature et par le portrait critique de nos écrivains contemporains. Je nommerai celui d'entr'eux qu'on peut louer sans réserve et, chose rare, suivre à peu près sans restriction. Je rendrai hommage à l'honnête et vigoureux talent d'un maître dont tous les livres ont été de bonnes œuvres, sans laisser pour cela le plus souvent d'être des chefs-d'œuvre : je citerai Alfred Nettement.

Dans ses deux volumes sur la *Littérature pendant la Restauration*, suivis de près par son *Histoire de la Littérature sous le gouvernement de Juillet* et par un dernier volume consacré au Second Empire, nous trouvons une critique exacte et souvent brillante de ce que notre siècle a produit de livres remarquables dans tous les genres. C'est complet tout à la fois et consciencieux. On n'achète, on ne lit rien au hasard après avoir suivi Alfred Nettement. Et bien qu'il n'ait pas poussé jusqu'à nos jours ses graves et belles études; bien qu'une nuée d'écrivains inconnus aient envahi depuis notre marché littéraire et encombré nos librairies, on sait vite, grâce à lui,

de quels maîtres ils vont tenir, et à quelle école ils se rattachent. On les a bien vite jugés, soit au succès auquel ils prétendent, soit au patronage sous lequel ils se placent, soit aux moyens littéraires qu'ils mettent en action. Et cette dernière remarque, à titre de préservatif surtout, est presque infallible. Car Chamfort l'a dit : " On arrive facilement au dégoût, en voyant comment les livres, l'administration, la justice et la cuisine se préparent."

Enfin aux nouveaux venus qui se vanteraient de ne relever que d'eux-mêmes et d'avoir frayé des chemins en pays inconnus, on trouvera toujours, grâce à ce Mentor, des inspireurs et des ancêtres, et on signalera les ornières par lesquelles ils sont descendus.

En fermant de tels livres d'introduction, vous restez pensif, mais non perplexe. Vous êtes en face d'un immense horizon qui est celui d'un siècle littéraire. La route se dessine d'elle-même devant vous et rapidement vous arrêtez un choix et vous tracez un programme.—C'est ce qui s'appelle réellement se faire sa bibliothèque.

Rangés sur les planches de votre cabinet de travail, tous les livres du monde ne sont que des fragments dépareillés et souvent incohérents d'une vie de lecture morcelée et inféconde. On est d'autant moins sûr de les lire qu'ils sont en grand nombre, qu'ils restent sous la main, qu'on n'a aucune raison de préférer les uns aux autres, et qu'on ignore le chemin qui conduit de l'un à l'autre. Mais rangés dans votre esprit par le choix éclairé que vous en avez fait, les livres que vous aurez ainsi décidé de lire, vous les lirez certainement. Vous les lirez avec l'attention qu'ils méritent et dans l'ordre qui convient ; vous vous approprierez facilement leurs trésors ; vous deviendrez *leur homme*, non pas l'homme d'un seul volume, comme le voulait, un peu parcimonieusement, je trouve, un ancien auteur : *hominem unius libri*, mais l'homme de plusieurs volumes, qui par l'enchaînement ne font qu'un en définitive, se combinant successivement comme les gouttes d'eau agglomérées du fleuve et arrivant ensemble au même but.

TH. B.

Paris, Juillet 1875.

ORIGINE DES ACADIENS

(suite et fin)

XIV.—AUTRES CONSIDÉRATIONS

L'histoire d'un peuple, écrite par une main de maître, est un trésor où chacun va puiser. L'étranger se pénètre des grands enseignements qu'il y trouve gravés ; et, pour les descendants, les hauts faits des ancêtres, leurs succès ou leurs malheurs, sont autant de voix qui leur prêchent le courage, quelquefois la prudence, l'espérance toujours. Mais c'est une erreur de penser que l'histoire est facile à écrire en raison du peu d'importance des événements. Des révolutions sourdement ourdies puis étouffées, des renversements de dynasties, des armées anéanties, des empires sauvés par l'héroïsme d'un petit nombre, sont des événements qui s'imposent à la mémoire et pénètrent d'enthousiasme le conteur. Mais une plume s'endort à tracer des faits de moindre importance ; la monotonie dans le passé d'un peuple ennuie le lecteur et tue l'historien. Il faut alors beaucoup de patience chez celui-ci pour recueillir ces mille et un petits incidents obscurs qu'il n'ose omettre pour n'être pas incomplet, et qu'il craint de mentionner de peur de devenir fatigant.

La race acadienne est heureuse et fière d'avoir trouvé un homme qui se soit chargé de tirer son passé de la poussière où il était enseveli, et de lui donner sa place au soleil des nations. M. Rameau, dans son livre *La France aux Colonies*, a fait revivre ce petit peuple qui existait encore dans la mémoire des nations de l'Amérique par le retentissement de ses malheurs passés, mais qu'on croyait éteint, tant son présent est obscur et oublié. Sous sa

plume, les plus petits incidents deviennent pleins d'intérêt, et les événements lui ont inspiré des pages touchantes et éloquentes. S'il a fait quelques erreurs, des erreurs importantes même, il faut remarquer que son livre est plutôt un état statistique que l'histoire proprement dite de l'Acadie. Cette histoire, il est à la faire ; elle est même, si j'en crois la renommée aux cent voix, à la veille d'être publiée. L'ami si dévoué des Acadiens ne pouvait mieux couronner sa belle œuvre. Avec son passé, il rend à l'Acadie l'existence ; car un peuple qui n'a pas d'histoire n'a pas vécu.

Je suis heureux de rendre témoignage à M. Rameau de la haute estime et de la reconnaissance qu'ont pour lui tous les Acadiens. Le même témoignage est mérité et rendu à M. Moreau, l'auteur de *l'Histoire sur l'Acadie Française* ; mais il ne faut pas que le mérite de l'homme, de l'écrivain même, empêche de voir les inexactitudes glissées sous la plume de l'historien. Il peut se rencontrer des peuples qui voient avec indifférence leurs ancêtres et leurs contemporains mêlés aux sauvages ou aux européens, aux barbares ou aux nations civilisées. Mais le petit peuple acadien, auquel il ne reste plus, du grand héritage qui lui était réservé en Amérique, qu'une foi inaltérable, don de Dieu, et que l'intégrité du sang français, don de ses pères, garde religieusement ce précieux patrimoine qui, d'un côté, lui rappelle la France, de l'autre lui montre le Ciel. France ! Religion ! ces deux mots sont nécessaires à son existence, comme l'air vital. Otez-lui ce culte, enlevez-lui cet héritage, et demain la race acadienne n'existera plus.

Aussi, la sensation a été profonde, quand un écho parti d'Ottawa leur est venu dire : l'héritage que vous tenez de vos pères n'est pas celui que vous pensez, vous avez tous du sang sauvage dans les veines. M. Sulte n'est pas le seul à le croire, cinq ou six historiens l'affirment comme lui.

De toutes parts on a protesté, les archives ont été fouillées, la tradition a été examinée, et les vieillards ont dit : le sang qui coule dans nos veines est le sang français.

Cependant, avouons-le, les apparences étaient toutes pour les historiens. Les compagnons de De Monts et de Poutrincourt, établis au milieu des tribus sauvages, de 1604 à 1613 ; ceux des habitants de Port-Royal, qui ne retournèrent pas en France après l'expédition d'Argall, et vécurent quelque temps de la vie des indigènes ; l'opinion reçue faisant remonter à ces mêmes colons la filiation des Acadiens ; l'amitié profonde qui a existé entre eux et les Abénaquis, amitié qu'on voyait éclater sur le champ de bataille sans se douter qu'elle prenait sa source dans le temple de la Religion et de la Paix ; l'obscurité et le mystère qui enveloppaient cette

première période de leur histoire, tout concourait à entretenir cette supposition, tout faisait croire à la consanguinité des deux races. Mais, plus fort que toutes ces apparences, l'exemple des autres nations européennes venait confirmer les historiens dans leur opinion. S'il faut en croire ce qui est écrit, les Espagnols, les Louisianais, les fondateurs de New-York, se sont mêlés aux tribus aborigènes. " Plus des trois quarts de la race espagnole, ou " plutôt indo-espagnole, appartiennent à la pure descendance des indigènes de ce continent " (1).

Cette affirmation est directe, et laisse loin derrière elle la tradition qui suppose " quelques gouttes " de sang indien dans les veines des Acadiens. De leur côté, les historiens américains nous montrent assez fréquemment des mariages contractés entre leurs compatriotes et les indiens. Dans un discours aux ambassadeurs Manhatte (New-York), un sagamos terminait en disant avec toute la véhémence, et dans ce style imagé qui caractérise l'éloquence des nations primitives: " Les hommes que vous avez laissés ici " pour faire l'échange des marchandises jusqu'à votre retour, nous " les avons aimés comme la prunelle de notre œil. *Nous leur avons " donné nos filles pour épouses, et d'elles ils ont eu des enfants. Il y a " aujourd'hui un grand nombre de sauvages issus d'eux "* (2).

Il semblait tout naturel, après cela, d'ajouter au nombre des races mélangées, les Acadiens et leurs amis. Mais si l'on eut étudié de plus près leurs rapports, on eût vu que jamais harangueur abénaquis ou micmac n'a rien proféré, n'a rien insinué de semblable à l'adresse des Acadiens. Les Abénaquis, si fiers d'avoir pour alliés des guerriers de la trempe des Français, par qui Saint-Castin, pour avoir épousé la fille de leur chef, fut fait grand chef de toutes leurs tribus; qui, pour reprocher aux Anglais leur mauvaise foi, leur mettaient toujours sous les yeux les bons procédés des Français; à qui il faisait tant plaisir de répondre, quand on leur demandait le motif de leur préférence: " le Français est mon frère d'armes, nous avons une même prière lui et moi," les Abénaquis n'ont jamais dit, n'ont jamais pu dire: " nous leur sommes attachés parce qu'ils ont pris nos filles pour épouses et que d'elles ils ont eu des enfants."

Il n'est pas jusqu'au Canada, sur l'exemple duquel on se soit appuyé, pour trouver vraisemblables les unions des Acadiens avec les Abénaquises. L'origine des Métis du Manitoba, les fréquentes

(1) M. Rameau, p. 250.

(2) O'Callaghan, vol. I, pp. 275-6.

alliances, mariages naturels et légitimes, des *coureurs des bois* avec les sauvagesses de l'Ouest, ont fait croire à un semblable commerce entre les premiers Français de l'Acadie et les Souriquoises ; tandis que les liens du sang qui unissent encore aujourd'hui, par les aïeux, un grand nombre de familles canadiennes, de toutes les classes et dans tous les rangs de la société, aux Hurons, aux Montagnais, aux Pawns, aux Iroquois, aux Abénaquis même, ne permettraient plus de douter que les familles acadiennes n'eussent encore au moins quelques gouttes de sang indien. Le silence des premiers historiens qui se sont occupés de l'Acadie devait-il confirmer une semblable supposition ? Je ne le pense pas. Lorsque, dans la relation complète et détaillée des événements, un fait de l'importance de celui-ci n'est pas rapporté, il faut plutôt conclure qu'il n'a pas existé. Au reste, si l'on se fut donné la peine d'examiner un peu plus la question, on eut vu clairement qu'il n'y avait pas lieu d'inférer *ab æqualitate*, le mélange du sang chez les Acadiens, du mélange chez les Canadiens. M. Rameau va plus loin, il en tire une conclusion *a fortiori*. " On trouvera sans doute, " dit-il, plusieurs exemples des Canadiens ayant épousé des squaws, " non-seulement dans les territoires de l'Ouest, mais dans le Canada " même, surtout aux premiers temps de la colonie ; mais chez les " Acadiens, *vu la proportion de leur petit nombre*, ils sont bien plus " fréquents et ont dû par conséquent exercer beaucoup plus d'in- " fluence sur la race entière." Cependant, depuis deux siècles, il n'est plus question en Acadie de mariages avec les *squaws* ; demander à un Acadien s'il a du sang sauvage lui tiendrait lieu d'insulte. Une semblable question n'a rien d'inouï au Canada, où nous voyons encore aujourd'hui des mariages avec les filles des aborigènes. D'où naît cette différence ? Pourquoi ne voit-on pas de ces méssaillances chez les Acadiens ? Pourquoi l'idée seule leur est-elle en répugnance ? Précisément parce qu'il n'y a pas de mélange entre eux et les indiens dans l'origine de la colonie. L'habitude de ces mariages mixtes ne prend naissance qu'à défaut de femmes européennes ; mais pour qu'elle se perpétue ensuite, il faut qu'elle soit passée plus ou moins dans les mœurs d'un peuple. Voilà ce qu'on n'a pas remarqué. Au reste, M. Rameau, pour affirmer que la consanguinité avec les sauvages, était mieux établie chez les Acadiens que chez les Canadiens, s'appuyait sur trois bases nécessaires dont j'ai démontré la complète insolidité.

C'est ainsi que dans l'Histoire comme dans la vie réelle, les apparences tiennent souvent lieu de vérité. Si je faillis, mes compagnons auront leur part aux conséquences de ma faute, quoiqu'ils n'aient point participé à la commettre. Un premier observateur

viendra qui, s'appuyant sur je ne sais quelle théorie classique, fera remarquer que, placés dans les mêmes circonstances, deux sujets ressemblants doivent avoir des conséquences semblables ; un autre surviendra pour qui l'observation du premier paraîtra une conclusion mathématique ; un troisième endossera la chose sans examen, et au cinquième vous aurez une *tradition* formidable. Celui qui, ensuite, objectera qu'une conséquence bonne dans la spéculation n'est pas toujours rigoureuse dans la réalité, se verra contraint, pour faire prévaloir la vérité, de rédiger tout un plaidoyer, tandis qu'à l'origine de la chose, la simple observation des faits, deux lignes, eussent suffi pour la démontrer.

P. POIRIER.

LETTRES

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE ANDRE REGNARD DUPLESSIS
DE STE. HELENE

(suite)

XVI

Madame et tres chere amie

Autant vos cheres lettres me font de plaisir, autant je suis sensible a ce qu'elle m'apprenent qui peut vous faire de la peine je vois que Dieu vo. veut toujours menager quelques croix, et que vo sçavez en faire un bon usage, la seule conformité a la volonté de Dieu peut adoucir les maux de cette vie, et la vive persuasion ou nous devons être, qu'il n'arrive rien sans l'ordre de la divine providence nous doit tranquiliser dans les plus grandes apprehensions tachons ma chere amie de pratiquer cette maxime de l'évangile, a chaque jour suffit son mal, nous eviterons par la, tout ce qu'une trop grande prevoyance nous peut faire souffrir d'avance, c'est le moyen de s'appliquer a profiter du présent, pour acquérir tout le merite que nos souffrances peuvent no. procurer tant que nous serons dans cette vie, il manquera toujours quelque chose a notre felicite, et nos desirs mêmes accomplis deviennent souvent une source de peine le meilleur remede a tout, c'est de se soumettre a Dieu comme vous faites ma chere amie, le partage des Elus c'est la croix, de quelque espèce que soient les notres elles peuvent nous être salutaires, il est vray qu'il en est de bien dures a la nature, mais elles sont aussy plus méritoires, et il n'en est aucune qui ne soit accompagnée de graces proportionnées a son poids.

Vous voudriez goûter le repos de la retraite, et Dieu vous attache a un pere agé, qui a besoin de vos soins ne pouvez vous pas en luy

donnant des secours si indispensables, contenter aussy vôtre pieté, et voulez vous donc vous ensevelir toute vive, ne scauriez vous vivre un peu a votre goût, au milieu d'une famille qui vous chérit, et qui vous a toujours été soumise, surtout étant dechargée de l'embaras de votre commerce sur un fils, dont la sagesse vous a plu de tout tems, je conçois que le souvenir de vôtre séparation est une épine qui vous perce le cœur, cela vous fournit a tout moments des sujets de nouveaux sacrifices je vous regarde comme ces veuves desolées qui sont inconsolables Mais apres tout, il en faut revenir au principe de la volonté de Dieu qui a permis tous ces evenements, et croire que sa divine sagesse en sçaura tirer l'avantage de tous je puis vous assurer Madame que si mes prieres peuvent vous procurer du soulagem. vous en sentirez les effets, car je demande a Dieu avec ardeur ce qui peut contribuer a votre plus grand avantage, c'est le devoir d'une sincere amie dont je ne veux jamais dementir le caractere a votre égard, vous me serez toujours tres chere.

Permettez moy d'assurer de mes respects Monsieur votre pere et de saluer tous vos chers enfants, vous me ferez plaisir de m'en dire des nouvelles puisque je prend tant de part a ce qui les touche, mes occupations extrêmes en cette saison, m'otent le temps absolument d'écrire a mes dames Bourdeaux que j'aime singulièrement. je croy leur famille bien augmentée, je leur souhaite les bénédictions du ciel. Mon jeune frere qui se maria l'an passé (1) a une petite fille qu'on dit qui nous ressemble, et dont le pere et la mere sont fous c'est un petit bijoux tant elle est deliée et gentille, Dieu véuille luy conserver son innocence et en faire une predestinée.

Je vous diray que ce qui redouble mon embaras en ce temps Madame c'est que le vaisseau du Roy vient d'arriver si rempli de malades, que nous ne sçavons ou les mettre il y en a jusque dans nos greniers, la disette de bled nous afflige depuis trois ans, et on nous menace que cette année sera pire que les precedentes a cause de la mauvaise récolte, les bleds sont echaudes et rouilles et n'ont que l'ecorce, jugez de ma situation pour fournir a cette multitude qui fait une consomation terrible.

M^r de la Nouillier mon parent doit vous écrire Madame pour avoir par votre moyen des toiles de flandre, il m'avoit demandé une lettre pour vous des le 1^r jour de l'an, vous la recevrez peut être, mais je vous prie de vouloir bien me mander ce que vous pensez de ces sorte de toiles, si elles sont d'un bon usé a quoy elles sont propres, leur prix et leur largeur ce que contient a peu pres

(1) Voir le cahier de janvier.

une piece et s'il seroit facile de les faire venir par le havre ou par Rouën, parceque nous usons beaucoup de toile tant pour notre habit, que pour notre hospital et si vous m'assurez que nous aurions de l'avantage de faire venir de celles la, nous pourrions selon nos moyens en essayer, repondez moy s'il vo plait sur cet article soit pour me faciliter ou po. m'en dégouter : ma sœur qui a une assez mauvaise santé vous assure de ses respects et de son estime ne doutez point de la continuation de la mienne et de la tendre amitié et du respectueux attachement avec lequel je suis

Madame et tres chere amie

Votre tres humble et tres obeïssante servante

S^r DUPLESSIS DE S^{te} HELENE

Depositaire des pauvres

de l'hotel Dieu de Quebec ce 18^e 8^{bre} 1743.

Je suis mortifiée de ne pouvoir vous envoyer du capilaire je ne scay a qui l'adresser a Paris, depuis que M^r Demus s'est defait de nos commissions no. navons personne.

XVII

Madame et tres chere amie

Plus je vois que Dieu vous afflige plus vous me devenez chere, parceque je ne doute point que les peines qu'il vous envoie ne vous approche de luy, et ne vous fasse meriter une plus glorieuse couronne dans le ciel, ou vous aspirez, je ressens en vraye amie combien la mort d'une si aimable fille a dû vous être sensible, mais les dispositions qui l'ont accompagnée n'ont elle pas de quoy adoucir l'amertume de ce calice, vos enfans ma tres chere amie ne sont ils pas des Depots que Dieu vous confie, et qui lui appartienne et avec la religion que je vous connois, ne les aimez vo. pas pour le ciel, consolez vous donc par des motifs de foy apres avoir donné a la nature ce que Dieu ne deffend pas puisque vous les voyez partir avec des dispositions qui ne vous laissent point douter de leur salut, ne serez vous pas bien aise de les trouver ou vous avez lieu de croire que cette chere fille est placée, et de combien pensez vous ma chere ami que ceux qui nous quitte, nous devancent, c'est toujours de bien peu ; ne jugez pas cependant que je blâme vos larmes, celle qui vous les versez les meritoit a double titre puisqu'outre qu'elle vous appartenoit ses belles qualités la rendent extrêmement regrettable, je n'ay fait qu'entrevoir son esprit, sa piété et sa politesse par une lettre qu'elle me fit l'honneur de

m'écrire la seconde année de son mariage dont je fûs charmée, et je me sens touchée de cette mort comme d'un autre vous même, il me semble même ma chere amie que quoy que tous vos autres enfans me soient chers celle cy me le devoit être davantage, vous l'aviez nommée manon a cause de moy et vous mavez fait l'amitié de massurer autrefois que vous n'auriez pas eu de peine de la sçavoir R^{se} avec moi, je l'ay donc toujours beaucoup chérie, et je puis vous promettre que je l'oublieray point dans mes prieres et que je lui en procureray d'autres plus ferventes que les miennes pour vous ma chere amie je ne vois point de lenitif plus doux a vos maux de quelque nature qu'ils soient que d'envisager la volonté de Dieu dans tout ce qui vous arrive, c'est un baume qui guerit toutes les playes qui calme toutes les inquietudes, qui appaise toutes les passions, qui fait trouver de la douceur même dans les afflictions les plus sensibles; je n'ay jamais trouvé rien de plus capable de mettre l'ame dans une heureuse et salutaire tranquillite que la vue de cette adorable volonté, qui n'ordonne rien que de bien, et pour nôtre bien, quoy que nous ne permettrions pas souvent les avantages quelle nous en fera tirer, c'est une vertu que nous devons pratiquer en tous les événements de la vie, et qui est extremement meritoire quand ils sont contraires a nos inclinations.

Nous avons ressenti en Canada les trois plus sensibles fleaux la maladie ne nous a point quittées depuis l'an passé elle a enlevé bien du monde 19 de nos R^{ses} ont été reduites a l'extremité deux en sont mortes que nous regrettons beaucoup. La famine a regné dans tout le país on a vû des miseres que cette colonie n'avoit jamais éprouvée et sans le bon ordre que M^{sr} notre eveque a mis dans la ville pour les charites les pauvres auroient bien pati, mais il avoit une liste de tous les indigents et avoit marqué a chaque Com^{te} ceux quelle devoit nourrir a proportion de leurs facultes luy même fesoit distribuer 80 pains par semaines, par ce moyen ils ont tous été secourus.

La guerre nous a aussy fort inquiétées les anglois ont menacé tout l'été de venir assieger Quebec on les a attendus en travaillant vigoureusement a de nouvelles fortifications, on avoit donné des ordres pour allumer depuis 50 lieües d'icy des feux de pointe en pointe afin d'avertir promptement des que la flotte paroistroit, ces feux ont paru deux fois pendant la nuit et mis l'allarme partout on tira le canon, on fit lever tout le monde, l'effroy se repandit de tout cotés, mais le lendemain on fut detrompé, cétoit des sauvages qui ne sçavoient pas les ordres et qui avoient fait du feu et les autres s'étoient allumés ensuite, nous n'avons point vû les anglois, ils ont pris 3 de nos vaisseaux venant de France ce qui a fort ren-

cheri toute chose le vin est à 250 s. la barique et se vendra dans peu 300 s. l'huile dolive 45 s. la livre le savon 30 et 40 s. le poivre 6 s. et le reste a proportion jugez ma chere amie comment une Com^{te} qui n'est pas riche peut faire ses provisions.

M. de la Noullier qui a deja eu l'honneur de vous écrire m'a demandé une lettre pour vous vers le premier jour de l'an si vous la recevez je vous prie de me le mander, il avoit envie de faire venir des toiles de flandre dites moy je vo. prie Madame ce que vous en pensez, a quoy elles sont bonnes, leur largeur et leur prix, parceque notre habit est composé de beaucoup de toile et si vous jugiez que celles la no. fussent utiles, il ne nous seroit pas difficile denvoyer une lettre de change a la personne que vous croiriez en état de nous faire cette emplette nous en essayerions dabord, et ensuite no. en ferions venir davantage il faudroit aussy sçavoir par ou on les auroit a moins de frais.

Vous avez vos peines et moy les miennes ma chere amie, celle qui me pese aujourd'hui, cest que je me vois remise dans la place que j'ay deja occupée et po. laquelle je n'ay ni inclination ni talent la seule volonte de Dieu me la rend supportable, ainsy chargée d'une grande Com^{te} il faut bien en procurer les avantages en toutes manières, donnez moy sur la proposition cy dessus tout le claircissement dont j'ay besoin je vous en supplie permettez moy d'assurer de mes tres humbles respects Monsieur votre Pere et de saluer tous vos chers enfants et ces 25 petits enfants dont vous êtes grande mere, je prie N. S. quil les comble et vous aussy de ses graces je nè puis mieux vous marquer combien je suis sincerement avec une tendre amitié et une respectueuse estime

Madame et tres chere amie

Votre tres humble et tres obeissante servante

Sr DUPLESSIS DE S^{te} HELENE SUP^{re}

de l'hotel Dieu de Quebec ce 30^e 8^{bre} 1744.

Ma sœur vous assure de ses humbles respects nous ne sçavons par qui vous envoyer du capilaire pour ladresser a Paris, depuis M^r Demus a cessé de nous faire ce plaisir.

(à continuer)

ROSE - MARY

PAR

LADY GEORGINA FULLERTON

Traduction de Mme Valmont

CHAPITRE III

(suite)

Cet appel fait à la tendresse de Jeanne ne lui suggéra qu'une réponse bourrue, qui n' alarma point la mère. En remettant sa petite fille aux soins de madame Coggle, elle avait pensé surtout à Jeanne, dont les vertus solides lui paraissaient offrir le meilleur garant pour le sort de son enfant, et la seule consolation pour ses angoisses maternelles. Madame Yates se contenta donc de tendre la main en silence à Jeanne, et l'étreinte calleuse de l'honnête fille fut la plus éloquente des réponses.

—Maintenant, pour en venir à l'argent, reprit Madame Yates, se tournant vers la veuve qui, au fond du cœur, entendit avec certain plaisir ce mot essentiel, quoique, justice lui soit rendue, elle n'en eût pas parlé la première en ce moment; pour subvenir à la dépense, je vous laisse 20 livres que voici, et je vous écrirai dès mon arrivée en France, pour vous faire connaître notre retraite. Aussitôt que mon enfant sera capable de voyager, nous conviendrons de la manière de nous l'amener dans notre exil. Oh ! Dieu ! ce jour luira-t-il enfin ?... La reverrai-je jamais ?

—Oui, oui, bientôt, madame, si c'est la volonté du bon Dieu, vous la reverrez. Et vous ne voulez pas autre chose que sa volonté, dit Jeanne tout bas à la pauvre mère qui pressait son enfant contre son cœur, à croire qu'elle ne pourrait jamais s'en séparer.

—On frappe, s'écria madame Yates. C'est sans doute le domestique que mon mari envoie pour me chercher. Il devait venir lorsque tout serait prêt... Faut-il donc partir ?

—Prenez quelque chose avant de vous mettre en route, suggéra l'officieuse madame Coggle, en peine de témoigner sa bonne volonté et sa sympathie. Laissez-moi vous apporter quelque chose de chaud à boire ?

Madame Yates secoua la tête négativement. Alors, les lèvres collées une dernière fois sur ce cher petit visage, elle murmura à voix basse :

—Que la sainte mère de Dieu veille sur toi, mon trésor chéri !

Puis, se tournant vers madame Coggle, elle ajouta d'un air timide :

—Je tiendrais tant à lui passer autour du cou cette chaînette avec la croix !... mais je crains de vous causer de l'embarras... Voulez-vous du moins mettre ce signe sacré de côté pour ma fille, et le lui montrer parfois lorsque sa connaissance s'éveillera.

Madame Coggle hésita. Puis elle alléguait que les temps s'annonçaient difficiles, et qu'elle craignait de garder le moindre petit crucifix dans la maison. Madame Yates soupira, et elle se disposait à cacher la croix dans son corsage, lorsque Jeanne dit tout bas à sa maîtresse :

—Voyons, madame, allez donc au buffet de la salle à manger couper un morceau de votre gâteau de ménage pour madame Yates. Voici les clefs. Si elle ne veut pas manger à présent, on le lui mettra dans sa poche, en attendant que la mer lui ouvre l'appétit.

Et, saisissant l'occasion que lui facilitait la simple madame Coggle, Jeanne dit à madame Yates, dès qu'elles se trouvèrent seules :

—Confiez-moi cette croix ; j'en aurai soin, et tranquillisez-vous : ça ne fera de tort à personne.

—Si cependant cela devait vous compromettre ?...

—N'ayez pas peur. Rapportez-vous à Jeanne Porter... Mais, dites-moi, madame, cette enfant a-t-elle été baptisée ?

—Oh ! oui, le jour même de sa naissance.

—Et par un véritable prêtre catholique ?

—Par un religieux, par un de nos bons Pères. Encore un mot, Jeanne ! Si je meurs et si mon mari vient aussi à manquer, vous répondez que cette enfant soit élevée dans notre sainte religion ?

Jeanne réfléchit un instant, avant de dire, dans sa loyauté scrupuleuse :

—Ah ! voyez-vous, madame, la faire élever est au-dessus de ce que je puis garantir, car la liberté d'agir ne dépend pas toujours de nous. Mais, si vous ne revenez pas, et si cette enfant vit assez pour distinguer le blanc du noir, et que Jeanne Porter soit encore de ce monde, votre fille saura de moi que ses parents étaient de braves catholiques !

Madame Yates, rassurée dans sa conscience, n'ajouta plus rien, mais plaçant la petite fille entre les bras de Jeanne, elle attacha sur cette créature dévouée un de ces regards qui restent éternellement gravés dans la mémoire de ceux qui savent en apprécier la muette éloquence. Madame Coggle rentra sur les entrefaites, munie d'un énorme morceau de gâteau, qu'elle réussit à fourrer dans la poche de madame Yates.

Par un effort désespéré, la jeune mère s'arracha enfin à son trésor et quitta la maison qui devait désormais l'abriter. La petite rue étroite lui paraissait bien déserte, et, tout en suivant le domestique qui lui servait de guide, elle ramenait encore machinalement sur sa poitrine les larges plis du manteau qui avait protégé sa bien-aimée contre les rafales du soir.

A mesure qu'elle avançait, chacune des voies ouvertes dans la direction de la rivière laissait apercevoir le foyer de l'incendie, dont les flammes montaient toujours, illuminant le ciel de clartés rouges et sinistres.

CHAPITRE IV

UNE VEILLÉE DE MÈRE ET D'ÉPOUSE

A l'endroit désigné, madame Yates trouva son mari qui l'attendait anxieux. Elle lui dit à l'oreille, d'une voix étouffée, que Bébé était en lieu sûr, et puis ils s'embarquèrent. Elle ne versa pas une larme jusqu'à ce qu'on eût en partie descendu le cours de la rivière et dépassé la multitude de bateaux à travers lesquels les rameurs s'étaient péniblement frayé passage.

Mais lorsque la ville incendiée eut disparu dans l'éloignement; lorsque l'atmosphère troublée d'épaisses vapeurs fut renouvelée par les fraîches brises des prairies; lorsque seule, une lointaine lueur rougeâtre, embrasant l'horizon, témoignait encore de la terrible conflagration, qui, sans ce signe manifeste, eût semblé un rêve affreux; lorsque son bien-aimé Georges, affaibli par la maladie, épuisé par les souffrances et les émotions des heures précédentes, se fut enfin assoupi; lorsqu'elle s'appartint, lorsqu'elle eut le temps de penser et de sentir, alors les pleurs qui gonflaient son cœur torturé commencèrent à se répandre et purent couler en liberté.

Par un retour inévitable sur sa destinée, elle songea au foyer de son enfance, à cette vieille maison du Berkshire enveloppée d'arbres et se mirant dans la rivière; elle revit le tombeau de sa mère, la petite chapelle domestique, la bibliothèque où son vieux père passait ses soirées solitaires et où elle avait reçu sa dernière

bénédiction ; elle donna un souvenir à sa propre habitation de Londres, où elle avait vécu depuis son mariage ; elle repassa bien des incidents de ces deux heureuses années, s'arrêtant à la joie qui avait accueilli l'entrée de son enfant dans ce triste monde, pour aboutir, hélas ! à cette poignante séparation qui venait de se consommer, et considérer enfin, avec la détresse de son impuissance, l'incertitude absolue de l'avenir !

Elle contemplait le visage pâle et amaigri de son jeune mari, sous le pressentiment d'une douleur suprême et inévitable. Veiller le sommeil de ce qu'on aime aux prises avec cette pensée de la mort ! qui n'a connu l'angoisse de cette contemplation silencieuse ? Plus elle rapprochait son bonheur passé de ce triste présent, moins elle pouvait dominer son émotion.

Mais les douleurs, les séparations, les épreuves et les déchirements de toute sorte ne prenaient pas à l'improviste les catholiques de l'époque. C'était leur pain quotidien, leur lot habituel. On pouvait bien dire d'eux, comme des premiers chrétiens, que, sauf l'espoir de la résurrection, ils étaient de tous les hommes les plus misérables. Amis, foyer, fortune, la vie elle-même tenait pour eux à un lien si fragile, que le monde à venir formait la grande réalité toujours présente à leur esprit détaché. C'est chose digne de remarque, à quel point les livres de dévotion de cette époque se complaisaient dans l'anticipation du ciel ; avec quelle ardeur ils dépeignent et exaltent l'excellence de cette terre promise—port de sûreté, lieu de repos, jardin rempli de fleurs éternelles pour la couronne des justes—mettant toujours en contraste ces joies impérissables avec le néant d'ici-bas. Le détachement et la résignation étaient des vertus impérieusement requises, constamment nécessaires et d'une pratique aisée pour ceux qui, fidèles à leur foi, devaient se tenir à l'écart du monde et se trouvaient de la sorte à l'abri de la tentation de concilier Dieu et Mammon. Les catholiques anglais se formaient ainsi à l'esprit de sacrifice—à cette acceptation courageuse, sinon joyeuse, des maux qui pouvaient à chaque instant les accabler, tels que les revers subits de position, les bouleversements de fortune, le déchirement, la rupture absolue des liens de famille et du bonheur domestique.

Madame Yates n'avait jamais compté sur la continuation de la paix dont elle avait joui jusque-là. L'épreuve qui l'atteignait, elle l'avait prévue et s'y était préparée à genoux dans sa méditation quotidienne sur la Passion du Christ, et par une étude soutenue des vies des premiers chrétiens.

Parmi les martyrs anglais qui, dans le siècle précédent, avaient scellé de leur sang leur foi à la véritable Eglise, elle comptait des

parents dont les noms, précieux aux cœurs de leurs descendants, formaient le trésor commun de plusieurs anciennes familles de même race.

Nourrie de ces traditions dès l'enfance, Ellen Yates y avait puisé une noblesse d'âme capable d'affronter le danger et la souffrance, non-seulement avec patience, mais avec une sorte de sainte joie.

Un instant, toutefois, elle succombe à la douleur qui l'opresse, au souvenir de l'enfant qu'elle a laissé endormie sur les genoux de Jeanne Porter.

Son cœur se serre en mesurant la distance déjà parcourue et qui, d'instant en instant, grandit davantage. Le regard de l'infortunée s'élève alors du visage de son mari vers le firmament parsemé de ses innombrables et lumineuses étoiles, où notre détresse se cherche si volontiers refuge, et retombe enfin, morne, sur les eaux sombres qui les portaient, ainsi ramené à la pensée de l'abîme qu'elles recouvrent.

Bientôt, du sein de cette angoisse, s'élève dans son esprit désolé l'image de la fuite en Égypte, fuite triste, subite et pleine d'amertume comme la leur : " Mais Jésus du moins était avec eux ! " murmure le cœur de la mère.

En ce même moment, la voix de son compagnon endormi frappe son oreille, murmurant une parole qu'il avait pris l'habitude de répéter pendant sa longue maladie : "*Jesu, Deus meus, super omnia amo te.*" Cette invocation semblait répondre à sa pensée intérieure. Elle se retourne vers Celui qui était avec eux dans cette heure de détresse, comme il avait été avec Marie et Joseph dans le désert, et son âme trouve la paix !

Tout lui fut commis et abandonné, et lorsque l'aurore parut à l'orient, et que la mer se laissa voir, dans sa vaste solitude, avec ses vagues houleuses et ses brisants écumeux, elle la contempla sans crainte, disant en son cœur : "*Magnificat anima mea Dominum.*"

CHAPITRE V

IL NE PLEUT JAMAIS QU'À VERSE

Pendant que madame Yates et son mari descendaient furtivement le cours du fleuve à la faveur des ténèbres, et que l'incendie faisait rage dans la ville livrée au fléau, madame Coggle et Jeanne Porter prenaient soin de la petite créature qui leur avait été confiée. Après lui avoir improvisé un biberon, Jeanne la remit à sa maîtresse, tandis qu'elle défaisait le paquet de langes apporté par la jeune mère. Cela ne fut sans doute pas du goût de Bébé, qui

aussitôt déploya cette merveilleuse puissance de poumons qui a toujours le don d'étonner ceux que l'habitude n'a pas familiarisés avec la force de ces petits êtres d'apparence si débile. Dame Coggle se déclara bientôt aux *cent coups* des cris perçants qu'émettait la "petite demoiselle."

—Comment faire, Jeanne ? s'écria-t-elle.

—Chantez, fut la brève injonction qui lui répondit.

—C'est facile à dire, mais chanter quoi ? Le psaume-100.

—Le centième psaume ! Allons donc, madame, quoi qu'il vous plaise de faire, n'allez pas chanter à la petite ce que vous entendez, et Dieu sait que ce n'est guère votre place, sauf votre respect, à l'église protestante. Croyez-vous que ces croisements d'héritiques vont endormir une enfant catholique, Dieu la bénisse ! Est-ce que vous ne savez pas Margot Daille ?

Sur ce conseil, madame Coggle entonna :

"Voyez, voyez, Marguerite Daille

"Vendit son lit et coucha sur la paille."

Et, chose étrange ! en dépit de la voix fêlée qui le fredonnait, ce refrain devait avoir certaine vertu soporifique. Soit le charme de la mélodie, soit le balancement qui l'accompagnait, l'effet voulu se produisit, et la petite ne tarda pas à s'endormir.

Grâce à ce répit, le colloque suivant eut lieu entre madame Coggle et Jeanne :

—Quelle quantité de jolies choses ! dit la première examinant la layette. La petite en a pour longtemps.

—Sans doute ! C'est bien le moins pour une enfant née comme celle-là. Il n'y a rien de trop beau... Dort-elle enfin ?

—Mais oui, et comme une bienheureuse, ma foi !

—Madame Yates a bien dit qu'elle avait été élevée moitié à la bouteille presque dès le commencement. Elle prend le biberon à merveille.

—Hein, Jeanne ! Si ce monde n'est pas rempli de tracas !

—C'est comme les chats : plus il va, pire il devient.

—Après tout, l'existence n'est pas aussi difficile pour tout le monde, reprit la veuve, dont la pensée avait de ces évolutions subites ; j'en connais qui n'ont pas à se plaindre !

—Mon Dieu, oui, madame, le monde marcherait fort bien, si Celui qui l'a fait en disposait à sa guise et qu'on voulût seulement lui obéir. Je parle pour les méchants, bien entendu.

—Moi, je pense aux belles dames que je voyais chez ma dernière maîtresse, où j'étais avant d'avoir épousé Coggle. Doivent-elles être heureuses, toute la journée, dans leurs hôtels, avec leurs voi-

tures à quatre chevaux et toutes leurs toilettes ! Vous ne me croirez pas : eh bien ! je vous jure que certaines des amies de madame en avaient *une* neuve par mois ! conclut la veuve d'un ton d'emphase.

—M'est avis que c'est là un drôle de bonheur. Quelle corvée d'avoir à commander sa voiture chaque fois qu'on veut sortir et d'être obligé de manger, comme le fait ce grand monde, devant une demi-douzaine de laquais plantés autour de la table ! Et quant aux robes... Mais, voyons, madame, à propos de robes, vous feriez mieux de me donner cette mioche-là pour que je la déshabille et lui mette une de ces jolies robes de nuit, avant de la coucher là-haut entre deux oreillers, sur mon lit, faute de berceau. Voulez-vous, en attendant, remplir le biberon de lait tiède coupé d'eau, et puis le monter ?

Jeanne emporta le bébé dans ses bras robustes avec une tendresse gauche et touchante, tandis que madame Coggle s'acquittait du rôle qui lui était dévolu. Ce faisant, son esprit ruminait maintes réflexions philosophiques assez décousues et fugitives, dont voici un échantillon :

—Enfin ! Dieu sait ce qu'un seul jour peut amener ! Moi qui comptais aller souper chez madame Biddle ; et puis cet incendie qui arrive ! Quelle chose épouvantable qu'un incendie ! Personne ne conçoit comment ça prend ni où ça s'arrête... Je voudrais bien savoir jusqu'où mèneront ces vingt livres pour élever un enfant. C'est une grosse somme, bien sûr ; mais la bourse la mieux garnie se vide à la longue. Ce n'est pas si facile de revenir d'au delà des mers ou d'envoyer de l'argent de si loin... Au fait, avant de monter le biberon, je ne ferais pas mal de ramasser ces pièces d'or que madame Yates a laissées sur la table.

Cette précaution prise, madame Coggle quittait l'appartement du rez-de-chaussée lorsque le son d'une voix et un coup frappé à la porte différèrent encore une fois son ascension, et la mirent, d'après sa propre expression, *dans tous ses états*. Comme on frappait de plus belle, la veuve retrouva enfin la force de s'écrier :

—Qui est là ?

—Une voisine, répondit-on. Vite, vite, ouvrez !

Madame Coggle retira donc le verrou, disant d'un ton acariâtre :

—Qui que vous soyez, je voudrais bien que vous ne mettiez pas les gens sens dessus dessous comme ça.

Puis, se récriant à la vue de la personne en face de qui elle se trouva :

—Madame Peterkin ! Dieu me pardonne ! qu'est-ce que c'est encore ?

La femme interpellée de la sorte fit quelques pas dans la chambre, ayant sur les bras quelque chose d'informe dans un châle bleu. Avant qu'elle pût parler, un cri sortit du paquet, et, à la stupeur de madame Coggle, un autre enfant s'offrit à ses yeux.

—Voyons, madame, dit madame Peterkin, voilà un baby que je vous apporte.

—Le bon Dieu vous bénisse, madame Peterkin, nous en avons déjà un ! Nous n'en demandons pas d'autre, je vous assure, reprit la veuve au désespoir.

—N'importe, que voulez-vous faire ? Il faut bien donner asile à celui-ci pour cette nuit.

—Et, au nom du ciel ! à qui est-il ? D'où sort-il encore ? D'où tombe-t-il ?

—De l'autre côté de l'eau. C'est tout ce que je sais pour le moment, reprit madame Peterkin. Mon neveu John se tenait devant une grande belle maison, à regarder le feu. Il est toujours planté, le nez en l'air, à regarder ce qui se passe, vous savez, lorsqu'un homme s'avance vers la croisée, tenant un enfant, et crie à John :

—Etendez vos bras et attrapez cet enfant. Derrière moi, tout est en flammes.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Ce poupon tombe entre les bras du gamin. Le gros nigaud qu'il est court avec jusqu'à ce qu'il me rencontre :—Là ! dit-il ; j'en suis débarrassé !—et il me le fourre dans mon tablier, empaqueté rien que de châle, et avant que j'aie le temps de me reconnaître, il était déjà parti comme une flèche pour retourner au feu. Or, voyez-vous, vous avez eu l'habitude des bébés, et moi jamais. Si vous êtes une chrétienne, vous prendrez soin de celui-ci pour cette nuit, et demain, je vous garantis qu'on viendra le réclamer, et que vous aurez une belle récompense pour votre peine.

—Mais si sa famille a péri, et que personne ne le redemande ? si on me le laisse ? objecta madame Coggle, mue par une appréhension trop fondée.

Madame Peterkin l'assura que, puisque l'enfant venait d'une si belle maison, il devait avoir des parents riches, ajoutant qu'à mettre les choses au pis, on l'enverrait au dépôt ou aux *enfants trouvés*. Là-dessus, déclarant qu'elle ne pouvait pas rester davantage, sans plus de façon elle posa l'enfant sur une chaise, et tourna les talons, criant, en se sauvant :

—Bonsoir, madame Coggle, bonsoir ! et bien des remerciements de vouloir bien vous charger du bébé.

La pauvre madame Coggle resta pétrifiée un instant, puis se mit à crier comme une aveugle :

—Madame Peterkin, halte-là ! Arrêtez ! C'est du sans-gêne de se sauver comme ça, en me laissant cet enfant sur une chaise, et sur les bras !... Que va dire Jeanne ? Allons, bon ! le voilà qui se met à pleurer, maintenant ! Il ne me fallait plus que ça !... Au nom du ciel, venez donc !

Une voix criait de son côté, du haut de l'escalier :

—Mais le biberon, maîtresse ? L'apportez-vous, enfin ? Avez-vous juré d'affamer cette petite ?

—L'affamer ! repartit madame Coggle avec indignation, ça se peut bien ! Un biberon ne suffira pas pour deux ! Dieu sait comment nous allons nous en tirer ! Voici un autre enfant sauvé du feu !

—Dieu du ciel ! Voilà qu'il pleut maintenant des marmots de tous les côtés ! Et, par grâce, s'il vous plaît, maîtresse, où avez-vous péché celui-ci ?

—Eh ! c'est cette maudite Peterkin qui l'a jeté là ! répliqua la veuve encore suffoquée d'indignation.

Mais Jeanne n'écoutait plus. Son intention était toute à l'enfant, dont elle frictionnait les petits membres.

—Mais ce petit corps est tout gelé, dit-elle, froid comme une pierre, sans rien sous ce châle ! L'incendie aurait bien pu du moins servir à le réchauffer.

Et elle pressait le pauvre petit être contre sa poitrine pour lui donner de la chaleur ; puis, le montant aussi dans sa chambre, elle lui mit en toute hâte une des robes de nuit de l'enfant de madame Yates, et le coucha côte à côte avec le premier occupant des deux oreillers disposés si soigneusement. Et les deux bébés suçèrent alternativement le même biberon, jusqu'à ce qu'ils fussent endormis comme des oiseaux dans leur nid.

Tout le reste de la nuit, ces braves femmes, distraites si inopinément du spectacle de l'incendie, furent penchées sur cette intéressante couvée. Quand un des oisillons criait, on le levait, on le faisait boire, puis on le dodelinait par la chambre, ou l'une des nourrices improvisées le berçait mollement sur ses genoux.

Au matin, tout le monde faisait enfin son premier somme, et lorsque madame Coggle se réveilla, la lumière entraît toute grande dans la chambre.

La bonne dame se frotta les yeux et demanda :

—Était-ce un rêve... l'incendie... les bébés ? Je ne sais plus où j'en suis...

—Non, maîtresse, pas du tout un rêve ; la preuve, c'est que les voilà en chair et en os. Tenez ! voici la petite de madame Yates qui suce son pouce d'un air profond.

—Qu'est-ce que vous dites donc, Jeanne ? dit madame Coggle soulevant l'autre ; voici le bébé de madame Yates.

—Le sien comme le mien !

—Ah ça ! Jeanne, je dois le savoir mieux que vous, il me semble. Je suis prête à jurer que celle-ci était du côté du mur.

—Ne jurez pas, ce serait un faux serment, maîtresse. Elle y était bien la première fois que vous l'avez levée, et Dieu sait combien elles ont changé de place cette nuit, une vraie contredanse ! Mais je ne m'y trompe pas, et je sais très-bien laquelle je tiens.

—Vous êtes plus avancée que moi, alors. Je voudrais bien que nous ayons pensé à leur attacher quelque cordon au bras pour nous y reconnaître !

—Bon Dieu ! madame, comme vous aimez à vous tourmenter ! Que d'histoires vous faites ! Cette enfant-ci est la petite Mary Yates et l'autre est celle que vous a apportée madame Peterkin.

Le nom de cette dame réveilla toute la colère assoupie de madame Coggle.

—J'espère qu'elle va au moins venir nous dire ce qu'il faut en faire !

—Elle, revenir ! Oui, si les parents sont retrouvés et qu'il y ait quelque chose à y gagner. Soyez sûre, en attendant, qu'elle aura disparu dans la bagarre.

—Mais alors, comment nous en tirerons-nous ?

—De notre mieux, fut la brève réponse à cette exclamation désespérée.

Puis, comme les deux enfants se mirent à brailler à l'unisson, l'entretien fut interrompu à propos.

Mais la dispute entamée ce matin-là devait se renouveler souvent entre ces deux excellentes femmes, douées d'une si mauvaise tête.

CHAPITRE VI

UN JOUR MÉMORABLE

Près de trois années s'étaient écoulées depuis les événements que nous avons racontés dans notre dernier chapitre, et rien de nouveau ne s'était produit dans la petite maison de Southwark. Madame Coggle et Jeanne n'avaient pas été relevées de leurs fonctions maternelles. Madame Peterkin n'avait point reparu, l'on était sans nouvelles des époux Yates. Le bruit avait couru à Londres du naufrage, sur la côte de France, de ce vaisseau marchand qui portait les exilés. Jeanne ne se doutait guère de ce malheur, car madame Yates, si elle eût été encore de ce monde, aurait

bien trouvé moyen de communiquer à travers tous les obstacles. L'affection de la brave fille s'accrut pour la petite orpheline de l'idée de son abandon, et de la dépendance où elle la vit à jamais de ses soins et de son dévouement. Attachée sincèrement aux deux enfants, si étrangement commises à leur garde en une même nuit, Jeanne sentait que la Mimi de madame Yates lui tenait au cœur de beaucoup plus près que la petite inconnue laissée par surprise aux bras récalcitrants de madame Coggle. Cette dernière, en revanche, s'était toujours vivement intéressée à l'enfant dont, ignorant tout, il lui était permis de créer à son aise la destinée imaginaire. Toutefois Jeanne s'aperçut aisément que sa maîtresse n'avait aucune opinion arrêtée sur l'identité des enfants, et qu'elle profiterait de la première occasion d'arranger l'affaire selon ses visées romanesques. Pour la servante, sa propre conviction était formelle, absolue, et elle réussit à établir, au moins par convention tacite, que Mimi était Mary Yates, en ce sens que ni madame Coggle ni personne l'appelait autrement. L'autre petite fille, qui avait été baptisée sous condition, grâce aux efforts soutenus de Jeanne, reçut le nom de Sarah, et ne fut jamais désignée que comme Sally—selon l'usage de diminutifs qui prévaut en Angleterre. Parfois cependant une faible protestation contre cette décision, passée en fait, s'élevait encore chez la veuve, et la controverse reprenait de plus belle et sans issue, faute d'arguments nouveaux. En attendant, Sally fut la favorite de la veuve, tandis que Mimi était l'objet des prédilections de Jeanne. Celle-ci lui parlait quelquefois des heures entières et lui montrait souvent alors le petit crucifix que d'ordinaire elle tenait soigneusement sous clef. Les effets laissés par madame Yates avaient servi aux deux enfants tant que leur taille le permit. Depuis, la généreuse et infatigable industrie de Jeanne y avait suppléé au fur et à mesure des besoins. Elle avait secrètement vendu, l'un après l'autre, quelques bijoux d'un certain prix, gages d'estime et de reconnaissance de famille catholiques auxquelles elle avait prêté concours aux jours d'épreuve et de persécution.

Sa mère avait servi chez l'ambassadeur d'Espagne, D. Pedro de Zuniga, et, petite fille, elle avait vécu à Spitalfields auprès de dona Luisa de Carvajal, pieuse dame castillane qui avait abandonné biens et patrie pour se dévouer à une vie obscure et humiliée à Londres, dans le seul but d'encourager, d'assister et d'instruire les infortunés catholiques de tous rangs qui habitaient cette ville. Sa maison était devenue en réalité un couvent, affrontant l'hérésie furieuse à l'heure funeste de la persécution. Bien des fois Jeanne avait été employée comme sa messagère de miséricorde, et l'excel-

lente fille n'avait jamais oublié les leçons et les exemples reçus sous ce toit. Toute sa vie elle les avait mis en pratique, portant la consolation à des cœurs brisés, et elle avait même sauvé plus d'une existence par ses efforts intelligents, sa prudence discrète et son courage sans bornes. C'est ainsi que la reconnaissance des personnes riches de sa communion l'avait pu mettre à même d'aider sa maîtresse à élever les enfants tombées à leur charge.

Trois années, nous l'avons dit, s'étaient donc écoulées sans aucun événement digne de remarque. Mais un seul jour devait encore produire de grands changements dans cette paisible maison. Une des enfants, la petite Sally, fut prise un matin de violentes convulsions. Le médecin fut appelé, sans obtenir de résultat. Vaines furent les larmes de madame Coggle, et vaines les prières de la pauvre Jeanne, qui demandait avec ferveur à Dieu qu'il lui plût d'épargner cette jeune vie : car, sans aimer Sally autant que Mimi, son cœur souffrit douloureusement en voyant passer la mort sur le visage de la blonde petite créature que soutenaient ses genoux : et quand elle sentit que tout était terminé, que c'était bien fini—la pauvre petite fille rendit le dernier soupir vers six heures du soir—Jeanne déposa le petit cadavre sur la couchette où les deux enfants avaient toujours reposé ensemble depuis l'incendie, et, tout en faisant la dernière toilette de l'ange endormi, les paroles suivantes tombèrent de ses lèvres :

—Adieu, chère petite ! Nous ne saurons sans doute jamais ton véritable nom, et il n'y aura bientôt personne pour se souvenir de toi et se rappeler quelle petite sœur tu as été pour Mimi. Te voilà parti, pauvre agneau, vers un monde meilleur ; et ceux qui furent tes parents ici-bas t'attendent peut-être là-haut ; mais, en tout cas, il y a quelqu'un ici qui t'aime encore plus que ceux qui te font la bienvenue.

Le jour des funérailles, auxquelles madame Coggle n'eut pas la force d'assister, la veuve était restée à la maison, Mimi sur ses genoux, et elle se sentait le cœur si gros que même une visite de madame Crump lui fut un soulagement. Après plusieurs questions sur la maladie et la mort de l'autre enfant, et quelques caresses amicales à celle qui restait, madame Crump remarqua qu'il fallait bien espérer que cette *petite demoiselle* ne viendrait pas à mourir aussi.

—Mourir ! A Dieu ne plaise ! Quelle idée ! Elle n'y songe seulement pas. Elle dort comme un sabot et mange comme un ogre... Mais, hélas ! ce n'en est pas moins bien dur d'enterrer une enfant et d'avoir à en nourrir une autre... sans savoir au juste laquelle est morte ni laquelle vit.

—Qu'est-ce que vous voulez donc dire, madame Coggle? Celle-ci vit et l'autre est morte. Il n'y a pas à s'y tromper. Quelle confusion y trouvez-vous?

—Eh bien! voyez-vous, madame Crump, voici justement l'embarras. Jeanne a toujours eu en tête que celle-ci est l'enfant de madame Yates, et moi je soutiens que c'est celle que madame Peterkin apporta ici pendant l'incendie. Je ne sais où nous avons l'esprit cette nuit-là, de ne pas leur avoir attaché un bout de ruban ou de n'importe quoi au bras pour les reconnaître. Mais, sans penser à rien, nous les avons couchées ensemble dans le même lit, et nous étions à l'envers, d'ailleurs; et en outre elles portaient les mêmes robes de nuit de la layette de madame Yates! Et puis, chacune de nous fit manger tantôt l'une et tantôt l'autre sans y prendre garde, jusqu'au matin... Mais alors, quand il s'agit de les distinguer, Jeanne dit: "C'est Mimi Yates.—Non, dis-je, la voici, c'est celle-ci!" Et nous avons continué ainsi: "Non, non!—Si, si!" comme Polichinelle et sa femme, sans jamais pouvoir nous mettre d'accord. Mais Jeanne a eu le dernier mot, elle est terrible pour cela, et a toujours appelé cette enfant *Mimi*.

Le nom attira l'attention de la petite fille, qui se mit à chanter:

"Mimi, trempe ton pain; Mimi, trempe ton pain."

—Cette Jeanne lui aura appris à chanter cela exprès, je parie, s'écria madame Coggle, qui reprit: Où trouverons-nous de l'argent pour élever cette enfant? Dieu seul le sait. Monsieur et madame Yates ont sans aucun doute été noyés il y a longtemps, et nous n'aurons rien d'eux. Tout est si cher maintenant, et puis l'on vieillit. Je ne sais même pas comment Jeanne peut encore travailler comme elle le fait.

Madame Crump observa que certaines gens vivent de travail et que d'autres en meurent, pensée qui sembla très-judicieuse à madame Coggle, persuadée d'avance qu'elle mourrait si elle travaillait seulement moitié autant que Jeanne.

—A votre place, continua madame Crump, je tiendrais bon sur cette enfant. M'est avis que, si vous vous cramponnez à votre idée, cette petite finira par se trouver être la fille de quelque grand personnage, et, dame! ça serait votre fortune!

—C'est justement ce que je ne cesse de dire à Jeanne. Je m'attends toujours à quelque chose. Et chaque matin je m'éveille, en me disant: Allons, c'est peut-être aujourd'hui que ça va arriver!

Il suffit évidemment de persévérer dans cette prévision pour qu'elle se réalise à la fin. Il se vérifia donc que ce même jour et

ce même instant devaient singulièrement changer la face des choses dans la petite maison voisine du pont.

Madame Crump commençait une de ses éternelles histoires sur la façon dont elle et madame Peterkin s'étaient querellées avant le départ de cette dernière pour aller vivre à Douvres avec une tante à héritage, quand une petite bonne à tout faire, qui avait été depuis peu introduite dans le modeste ménage, prévint qu'une dame était à la porte, en chaise, et demandait à voir sa maîtresse.

Madame Coggle sentit son cœur battre très-fort. Il ne lui était pas venu de visite semblable depuis si longtemps ! Elle jeta un coup d'œil dans la glace pour s'assurer que son bonnet était droit, et se hâta d'ôter son tablier.

— Priez la dame d'entrer, dit-elle d'un ton agité.

Elle aurait eu bonne envie d'inviter madame Crump à se retirer. Mais une idée lumineuse lui vint.

— Tenez, rendez-moi un petit service, dit-elle. Faites-moi le plaisir de faire monter cette enfant, de lui laver les mains et le visage, et de lui passer son sarreau neuf et un bonnet blanc, pour le cas où la dame, quelle qu'elle soit, demanderait à la voir.

Il y avait des chances pour que Mimi se prit à hurler en se voyant emmenée par madame Crump ; mais l'assurance que, si elle était bien sage, il y avait pour elle un morceau de sucre dans la poche de cette étrangère étouffa l'explosion, et madame Coggle resta seule pour recevoir sa visiteuse. Une grande et jolie personne, d'une mise élégante, fut introduite, et, plus agitée qu'émue, dit aussitôt :

— Vous ne me reconnaissez peut-être pas, dame Coggle ? Je suis lady Davenant.

— Que Votre Seigneurie veuille bien m'excuser. Je ne la reconnaissais pas tout d'abord ; mais ce n'est pas moi qui pourrais oublier la fille de madame Mordaunt.

— Oui, je sais que vous étiez très-attachée à ma mère. Vous avez su, je pense, la mort de mon mari et de mon enfant ?

— J'ai entendu parler de la mort de sir William, madame, mais j'ignorais que Votre Seigneurie eût un enfant. Depuis la fin de madame Mordaunt, je n'avais guère de nouvelles de la famille.

— Six semaines avant l'incendie de Londres, une petite fille m'était née. C'est en s'efforçant de la sauver que mon mari trouva la mort. Je les ai perdus tous deux dans cette nuit d'horreur !

— Grand Dieu ! madame, quelle miséricorde que vous n'y soyez pas restée aussi ! Ce fut une nuit qui coûta tant d'existences ! Il n'y a pas de risque que Jeanne et moi nous l'oublions jamais ! Et alors vous partîtes donc pour l'étranger ?

—Oui, mon oncle Mordàunt m'emmena dans le midi de la France, et j'ai vécu auprès de lui depuis. Il est tout à fait infirme, et il ne peut supporter l'idée de se passer de moi. J'ai été obligée cependant de venir en Angleterre pour ses propres affaires, et j'ai voulu tenter de vous retrouver.

—C'est beaucoup d'honneur, madame. Je n'ai pas souvent le plaisir de visites comme la vôtre.

En ce moment, une main essayant de tourner le bouton et tapant de petits coups impatients à la porte fit tressaillir lady Devenant, qui semblait très-impressionnable. Et quand ces vains efforts furent accompagnés d'une petite voix criant du dehors : " Ouvre, Coggy. Laisse-moi, m'ame Crump ! Va-t'en !..... " la jeune femme changea de couleur :

—Vous avez donc vraiment un enfant chez vous ? demanda-t-elle. Est-ce une petite fille?... Faites là donc entrer !

La porte s'ouvrit enfin, et, image rayonnante de la beauté enfantine, Mimi se tenait là, sur le seuil, moitié triomphante d'avoir pénétré dans la chambre, moitié confuse et déconcertée à la vue d'une étrangère, se couvrant les yeux de sa petite main, et regardant à la dérobée entre ses doigts l'éblouissant aspect de cette dame en robe à fleurs, avec ses hauts talons et ses boucles flottantes.

—Quel amour d'enfant ! s'écria lady Davenant. Viens ici, mon bijou, viens me dire bonjour !

Mimi hésitait, mais la vue d'un bracelet à médaillons d'or qu'agitait la belle dame déterminait la petite à s'approcher, et elle ne tarda pas à être absorbée par l'examen de tous ces colifichets inconnus.

Lady Davenant caressait de la main sa tête et ses joues, la baisait au front, et à la fin lui dit :

—Comment vous nommez-vous, petit chat ?

—Elle n'en sait rien, madame ; elle ignore qui elle est, répliqua vivement madame Coggle.

Mais Mimi, comme pour démentir cette assertion, s'écria aussitôt :

—Moi, Mimi !

—Vous l'appellez Mimi, je suppose ; mais est-ce son vrai nom ?

—Pas le moins du monde. Je ne m'en doute pas, madame.

Lady Davenant changea de couleur et dit :

—Racontez-moi tout ce qui la concerne, tout ce que vous savez.

—Rien, madame, si ce n'est qu'elle fut déposée ici, la nuit de l'incendie, il y a trois ans, par une certaine Peterkin.

—C'est bien ça, dit madame Crump qui avait suivi Mimi dans le salon. Aussi vrai que j'existe, je l'ai rencontrée portant l'enfant dans ses bras.

—Et elle l'a laissée sur cette chaise, celle-ci même où vous êtes assise, madame, et depuis on n'a plus entendu parler d'elle.

—J'ai de ses nouvelles, moi, et je l'ai vue à Douvres, s'écria lady Davenant. Ayant découvert ma résidence, elle m'écrivit à Montpellier pour m'informer qu'un enfant avait été jeté d'une maison qu'elle avait appris être celle de sir William Davenant, et que son amie madame Coggle...

—Son amie ! Dieu juste ! Bonté divine ! a-t-on jamais vu pareille impudence !

—Soit ! Elle ajoutait que vous aviez recueilli cette enfant, et qu'elle ne doutait pas que ce ne fût la mienne, ma fille. Je l'ai interrogée à Douvres, et elle maintient son récit ; maintenant, dites-moi ce que vous en pensez vous-même. Avez-vous quelque indice ? quelque élément de preuve ?...

—J'y songe... mais oui... le châle !... Un instant, et je vous l'apporte.

Lady Davenant ne se laissait pas de contempler Mimi et de vérifier de plus en plus qu'elle n'avait "rien d'un enfant du commun,"—comme elle le laissa échapper, tout en caressant les boucles soyeuses qui encadraient le frais visage de Mimi.

—Non, certes, madame, appuya madame Crump, jamais, du premier jour qu'elle fut sous ce toit. Ça a toujours été la plus gracieuse des créatures, le plus distingué des bébés.

—O ciel ! s'écria lady Davenant, comme madame Coggle reparut avec le châle bleu à la main. Plus de doute possible ! c'est bien mon châle ! Et la preuve, c'est qu'il faisait partie de mon trousseau de noce ! Et voyez ! Il manque un bout de frange... Et je me rappelle parfaitement que, la veille de l'incendie, un clou l'accrocha et la déchira. Vous me jurez que cette enfant était enveloppée de ce châle, la nuit où elle vous fut remise ?

—Madame, j'affirme et je puis attester sur l'honneur que l'enfant apportée par madame Peterkin pendant l'incendie était enveloppée de ce châle.

—C'est assez, cela me suffit ; votre témoignage, celui de madame Peterkin et celui de cette brave femme confirmer le vœu de mon cœur ! Je suis convaincue !

Disant ces mots, lady Davenant enlevait Mimi sur ses genoux et la pressait contre son sein, murmurant :

—Mon cher petit trésor, mignonne chérie, je suis ta mère !

—Où est la c'oix, alors ? demanda Mimi.

—Quoi ? que dit-elle ?

—Moi, veux voir la c'oix...

—O quelle niaiserie ! Mimi, petite sotte, regarde donc les belles

bagues de la dame ! Madame, j'ai la certitude intime que c'est votre enfant, et je l'ai toujours dit.

—Ça, c'est bien vrai, et envers et contre tous, confirma madame Crump qui avait souvent assisté aux disputes de la veuve avec Jeanne.

—Je suis au comble de la joie, madame Coggle, en retrouvant ma petite Rose : car Rose est son nom, et il ne faut plus l'appeler Mimi. Que vous avez été bonne d'avoir pris soin d'elle si longtemps, et de l'avoir si bien entretenue, et sans aucune rémunération, encore ! Mais désormais je vous payerai sa pension régulièrement : car je suis dans la nécessité de vous laisser Rose provisoirement, devant retourner sans délai à Montpellier. **M. Mordaunt** m'attend avant la fin du mois, et je ne puis le désappointer à cet égard. Il est âgé, et je dois déférer à toutes ses volontés. Il ne peut souffrir les enfants, et je crains qu'il ne soit difficile de lui persuader que Rose est en vie. Je suis sûre d'avance qu'il objectera qu'il n'y en a pas de preuves suffisantes. Voyons cependant, récapitulons : d'abord l'assertion de madame Peterkin établissant que cette chérie fut jetée d'une fenêtre de l'hôtel Davenant. Je lui ai demandé si son neveu confirmerait sa déclaration ; mais il est mort, à ce que je crois. Puis enfin ce châle, et sur ce point aucune méprise possible ; le fait de cette déchirure est décisif, il y a évidence... Madame Peterkin vous avait-elle dit que c'était de l'hôtel Davenant que provenait l'enfant ?

—Non, madame, je ne puis me rappeler cela. Elle a dit que c'était d'une vaste maison de l'autre côté de la rivière.

—Précisément, et ceci concourant avec la production du châle, je me déclare parfaitement édifiée. Mais si vous connaissiez **M. Mordaunt** ! Il prend toujours le contre-pied des opinions d'autrui, et quand il s'est une fois prononcé, il ne supporte pas la contradiction.

—Exactement comme Jeanne Porter. Il n'y a rien à faire quand elle a tranché de quelque chose, observa madame Coggle avec un soupir.

—Mon oncle s'est brouillé avec le fils de sa sœur, **M. Georges Yates**, qui s'est marié contre son gré, et rien n'a pu le faire revenir sur son compte. Il me laissera probablement sa fortune, à moi qui suis sa nièce par alliance ; mais je lui dois en conséquence les plus grands ménagements. Il est défiant à l'excès et suppose toujours qu'on ne songe qu'à le tromper. Une fois il m'arriva de dire devant lui : " Si cependant mon bébé avait été sauvé et que je finisse par le retrouver ! " cela le mit hors de lui et il me dit avec dédain : " Il suffirait à votre Seigneurie, c'est sa manière de me parler

quand il est fâché, d'exprimer publiquement cet espoir et il ne manquerait point de fripons et d'aventuriers pour vous affubler du marmot de quelque mendiant."

—Bonté divine! s'écria madame Crump. Dire qu'on peut appeler madame Coggle de pareils noms!

—Mais il n'a jamais été question de les lui appliquer à elle! De grâce, ne pleurez pas, ma bonne Coggle. Je pouvais ne pas me fier absolument à madame Peterkin; mais votre parole ne me laisse plus un doute. Et en outre, vous le voyez, je puis jurer que ce châle m'appartient! Peut-être, avec le temps et beaucoup de prudence, amènerai-je M. Mordaunt à admettre que c'est là ma petite Rose. En tout cas, quand il plaira à Dieu de le retirer de ce monde, alors je pourrai la réclamer ouvertement. Mais néanmoins quelle providence qu'elle soit tombée entre vos mains, à vous qui avez vécu tant d'années avec ma pauvre mère, que je vous considère comme une amie!

—Votre Seigneurie est bien bonne, dit la veuve avec un soupir et un regard inquiet du côté de la porte d'entrée, qu'elle croyait avoir entendu ouvrir.

Justement alarmée, elle souffla à madame Crump:

—Pour l'amour de Dieu, allez voir qui est dans le passage, et, si c'est Jeanne, ne la laissez pas surtout entrer!

Lady Davenant caressait l'enfant blottie dans ses falbalas, et reprit:

—Ah! oui, c'est une grande bonté de votre part d'avoir pris tant de soin de Rose, sans recevoir aucune indemnité. Je suis obligée de quitter Londres immédiatement: M. Mordaunt ne peut pas se passer de moi davantage, et toutes mes espérances d'avenir reposent sur lui. J'écrirai et vous donnerai mes instructions sur ma chère fillette retrouvée.

Votre Seigneurie peut compter sur moi pour les exécuter.

—Voici cinquante livres (1250 francs), dit lady Davenant. Je m'étais munie de cette somme pour le cas où la déclaration de madame Peterkin se vérifierait. Il faudrait louer un joli petit cottage à Spitalfields, ou à Islington ou Paddington; quelque part enfin hors de la ville où il y aurait un jardin, et où Rose pût se rouler sur l'herbe. C'est vraiment une bien charmante enfant. Il faut vous procurer tout le trousseau convenable: quelques jolis costumes, des fichus brodés et de coquets petits bonnets ruchés de valenciennes et de rubans. Surtout prenez un soin tout particulier de ses cheveux et de son teint. Ne la laissez pas aller au soleil sans voile. Ecrivez-moi souvent comment elle va. A propos, voici mon adresse: grande-rue, Montpellier. La voici écrite sur cette carte.

Madame Coggle fit une révérence, tout en hâtant de ses vœux le départ de lady Davenant.

Il lui faudrait du temps, la bonne dame le savait d'expérience, pour persuader Jeanne et la rendre traitable, double tâche hérissée de difficultés ; elle comptait donc les minutes dépensées par lady Davenant à caresser la petite fille, à renouveler ses remerciements et ses avis. Enfin elle ouvrit la porte et prit congé, madame Crump la reconduisant à sa chaise et se retirant aussi de son côté, avec le désir prudent de n'être pas en tiers dans l'explication qui allait forcément s'ensuivre entre Jeanne et sa maîtresse.

Cette dernière était restée dans un grand trouble d'esprit, faisant sauter l'enfant sur ses genoux et chantant avec une gaieté toute nerveuse : " Mimi, trempe ton pain," et puis, se reprenant, la veuve substituait *Rose* à *Mimi*, ce qui soulevait une protestation de cette jeune personne, réclamant avec l'antipathie instinctive des enfants contre un changement aux choses familières.

—Coggle, faut dire *Mimi*, n'y pas de *Rose* !

—Ça ne fait rien, va, petite, c'est toujours la même chose. Prends ta poupée et va t'amuser à toi seule.

Mimi ayant daigné y condescendre, la pauvre Coggle demeura les yeux fixés sur le feu, aux prises avec ces diverses pensées :

—Mais que va dire Jeanne ? Après tout, elle n'a rien à dire, ça ne la regarde pas. C'est une servante, en somme. J'ai toujours soutenu que *Mimi* n'était pas *Mimi*. En tout cas, mieux vaut qu'elle ait une mère vivante, et une mère qui peut lui procurer du bien-être, un cottage à la campagne, et de beaux habits, et tout ! Je disais bien qu'elle était née avec une cuillère d'argent dans la bouche, cette bambine, et que l'on verrait tôt ou tard, et la preuve en est... Mais que va dire Jeanne ? Du reste, ça m'est égal. Là ! cette fois je l'entends venir ! j'en tremble comme la feuille ! Quelle sottise créature je fais ! ce n'est que ma servante, après tout !

CHAPITRE VII

LA RÉOLUTION DE JEANNE

Quand Jeanne revint du convoi de la pauvre petite *anonyme*, comme elle l'avait toujours désignée, elle trouva sa maîtresse assise auprès du feu dans une attitude songeuse qu'elle prit pour une profonde mélancolie, et, s'efforçant de la consoler :

—Remettez-vous, madame, dit-elle. Tout est pour le mieux. Dieu merci ! La pauvre petite âme était baptisée, sous condition ou sans condition, et a été droit au ciel, comme la flèche d'un arc.

Ne vous désolerez plus. C'est assez d'une enfant à élever pour deux vieilles femmes. Cette petite Mimi nous donnera assez de tracas pendant des années encore.

Madame Coggle sentit que le moment était venu de frapper un coup décisif, et, rassemblant son courage, dit :

—Jeanne, ça ne signifie rien de s'entêter à appeler cette enfant Marie. Ce n'est pas du tout Marie, et d'aujourd'hui vous devez l'appeler Rose, car c'est son nom, absolument comme le vôtre est Jeanne, et, de plus, elle est même miss Rose Davenant. Tout est découvert : sa mère sort d'ici.

—Vous avez vu madame Yates ? interrogea Jeanne, déroutée par cette dernière assertion.

—Non, lady Davenant. Elle a su de madame Peterkin toute l'histoire en gros et en détail, par écrit d'abord et puis de vive voix.

—Et ça n'a pas dû être le plus court ! s'écria Jeanne. Mais, en somme, qu'a-t-elle appris ?

—Que l'enfant tombé de l'hôtel Davenant la nuit de l'incendie était chez nous, et Sa Seigneurie l'a reconnue à première vue, et le châle bleu donc !

—Le bon Dieu vous pardonne, madame ! Moi, je me demande si vous savez ce que vous faites. Auriez-vous eu le courage de persuader à cette pauvre dame que cette enfant lui appartient ?

—Il n'y avait pas à la persuader. Elle en était aussi sûre d'avance que je le suis de vous voir plantée là.

—Bonté divine ! Mais lui avez-vous dit au moins que cette même nuit madame Yates nous avait laissé son enfant, et lui avez-vous parlé de la confusion produite par les langes semblables ?

—Non, Jeanne ; moins on parle, mieux ça vaut. On ne perd rien à se taire, répliqua la veuve d'un ton sentencieux.

—Pas toujours, madame. On peut faire de bien gros mensonges en retenant sa langue, s'écria Jeanne.

—Sitôt qu'elle a vu le châle, elle l'a reconnu, répétait madame Coggle, avec cette étrange obliquité d'esprit née du parti pris de s'en tenir à un aspect de la question, et propre aux esprits trop faibles pour saisir le vice de leurs arguments.

—Soit, madame, donnez-lui le châle ; qu'elle prenne le châle, je ne demande pas mieux. Ça lui revient : il a enveloppé le pauvre petit être que nous avons enterré ce matin ; et si cela peut être une consolation d'aller sur sa tombe, c'est son droit. Mais quant à la Marie de madame Yates, à ma petite Mimi, elle ne l'aura jamais, si ça dépend de moi.

—Madame Yates est morte, Jeanne. Inutile de revenir toujours sur le passé.

—Il n'est pas prouvé qu'elle soit morte; mais le serait-elle cinquante fois que ce n'est pas une raison pour livrer son enfant à des gens qui ne l'élèveront pas dans sa foi, car enfin, ces Davenant, ils ne sont pas catholiques!

—Ah ça! Jeanne, par grâce, ne criez pas ces choses-là à tue-tête! Les voisins peuvent vous entendre, dit la veuve, réduisant sa voix à un faible murmure. C'est absolument contraire à la loi. Vous connaissez la loi, et vous finirez par être cause de notre perte. Ces Espagnols, dont vous êtes toujours à parler, vous ont troublé le cerveau avec la religion.

—Grand merci, madame! Mais vous devriez penser un peu à ce que vous dites avant de parler de ma sainte maîtresse, dona Luisa, un ange au ciel comme elle l'était déjà sur la terre. C'est pourquoi on fut si enragé contre elle. Elle aurait donné au dernier des misérables du cœur pour souffrir la torture, quand elle parlait de la gloire et de la joie de mourir pour le Christ.

—Seigneur! c'est à faire dresser les cheveux sur la tête, de vous entendre. J'ai bien assez de quoi me tourmenter, sans que vous veniez me frapper de toutes ces affreuses idées. Regardez plutôt tout cet argent dans ce sac. Savez-vous combien il peut y avoir là? C'est ce qu'a laissé lady Davenant pour louer un cottage à la campagne et pour achever toute sorte de belles choses à sa *petite demoiselle*. Je ne crois pas qu'il existe une meilleure mère. Je vais consulter madame Crump, dont un cousin a des maisons en location.

Jeanne ne répondit point, et sa maîtresse, après s'être agitée un certain temps par la chambre, comptant avec ostentation les pièces d'or du sac, puis, les enfermant dans un tiroir, prit son manteau et son capuchon et sortit.

Jeanne s'assit découragée et appela Mimi, qui sauta sur ses genoux et lui jeta ses bras autour du cou.

—Veux voir c'oix de maman, dit-elle en son naïf langage; la dame, elle, n'avait pas de c'oix!

Jeanne ne sentait le cœur bien gros. Elle aimait cette petite d'un amour profond et fidèle, et la pensée qu'elle pourrait être frustrée des droits de sa naissance, que sa Mimi pourrait un jour être arrachée à l'Eglise, lui semblait vraiment poignante. Elle plaça le petit crucifix entre les mains débiles de l'enfant et le lui vit presser de ses lèvres innocentes, comme elle lui avait enseigné à le faire.

—Bon Jésus! moi aime lui, disait Mimi.

Et, glissant des genoux de Jeanne, bientôt elle retournait à ses jouets.

Jeanne se mit à coudre et tout en observant la petite fille, qui sautillait de droite et de gauche dans la chambre, puis, s'arrêtant court, attachait sur elle de grands yeux d'un bleu profond pleins de tendresse et de joie, des yeux dont elle n'avait jamais vu les pareils, si ce n'est ceux de la pauvre madame Yates, la brave fille se livrait au soliloque suivant :

—Qu'on vienne encore me dire que tu n'es pas Mimi Yates, quand tu ressembles à ta mère comme l'agneau à la brebis. Maîtresse peut faire à sa guise, louer un cottage et te parer avec l'argent de cette grande dame, si ça lui plaît. Elle peut t'appeler Rose ; mais tu n'en restera pas moins Mimi pour moi, et, tant qu'elle vivra, tu entendas la vieille Jeanne te parler de ta vraie mère et de ton baptême catholique. De mon dernier souffle j'attesterai, ma chérie, que tu es son enfant, et celui d'aucune autre !

CHAPITRE VIII

REVENUE

Plusieurs mois s'étaient écoulés, et madame Coggle, Jeanne et leur petite pupille avaient quitté Southwark pour une maisonnette du village de **Paddington**. En vain Jeanne avait instamment recommandé, en laissant son **adresse aux voisins**, qu'en cas d'information sur leur nouvelle résidence on ne manquât pas de l'indiquer. Trois ans avaient passé sur la nuit de l'incendie, et depuis lors rien n'était venu révéler le sort de M. et de madame Yates ; l'espoir de leur retour s'affaiblissait donc de plus en plus. D'autre part, lady Davenant continuait à la veuve et à son petit ménage des allocations régulières d'argent et une foule de petits présents.

La partie n'était plus égale pour Jeanne.

Ses arguments en réserve des droits de madame Yates sur l'enfant perdaient toute valeur devant l'influence toute puissante qui s'exerçait d'une façon continue sur l'esprit irréfléchi de madame Coggle. La petite fille, elle, grandissait accoutumée à s'entendre appeler de deux noms, et y répondant indifféremment.

Un jour Jeanne, allant à Londres dans le but de s'informer à leur ancien domicile et dans leur ancien quartier si rien n'était advenu, entendit mentionner la visite d'une dame revenant de l'étranger. Elle avait déjà fait ce petit voyage dans le même but, mais toujours sans succès. Cette fois leur plus proche voisine lui apprit que peu de semaines auparavant une personne en deuil s'était présentée et avait demandé l'adresse actuelle de madame

Coggle. C'était une femme pâle, d'apparence malade et assez misérablement vêtue.

—Et vous avez donné notre adresse, j'espère? demanda Jeanne pleine d'anxiété.

—A vous dire vrai, madame, je ne me la rappelais plus, et, quand ma vie en aurait dépendu, je n'aurais pas pu mettre la main sur le petit bout de papier que vous m'aviez remis. J'ai proposé à la dame de le lui envoyer, mais elle a dit que non, qu'elle reviendrait. Quoi qu'il en soit, elle n'a pas reparu.

—Etait-elle grande? demanda Jeanne, et avait-elle de grands yeux bleu sombre?

—De taille moyenne, je crois plutôt, fut-il répondu, et elle tenait son voile baissé, de sorte que je n'ai pas vu ses yeux. Si vous voulez inscrire l'endroit où vous demeurez sur cette ardoise accrochée à la cheminée, ça ne se perdra pas comme le papier.

Cette mention de la visite d'une inconnue préoccupa singulièrement la pauvre Jeanne. Elle recommença sur nouveaux frais son enquête parmi les catholiques de sa connaissance, mais n'apprit rien de positif sur madame Yates. Les uns la disaient morte, d'autres assuraient qu'elle était entrée dans un couvent du continent; nul ne l'avait vue à Londres.

Peu de semaines après, Jeanne entendit la messe, pour la fête de l'Assomption, à la chapelle de l'ambassade espagnole, qu'elle avait continué à fréquenter de temps en temps depuis son enfance, alors qu'elle y accompagnait souvent dona Luisa de Carvajal. A cette époque lointaine, elle s'était trouvée présente à une cérémonie qui avait fait la plus vive impression sur son jeune esprit. Un soir, sa maîtresse l'avait menée, comme à l'ordinaire, à l'ambassade. Il faisait nuit quand elles y arrivèrent, et dona Luisa et quelques autres personnes se rendirent à la chapelle et s'employèrent à l'arranger et à l'orner de tout leur soin; une masse de cierges furent placés sur l'autel, prêts à allumer. Des fleurs magnifiques, qu'elles avaient apportées, coururent bientôt en guirlandes le long des murailles, et les bijoux et les ornements fournis pour la circonstance par les dames des autres légations décoraient le petit sanctuaire. Le ravissement et l'admiration enfantine de Jeanne ne connaissaient plus de bornes. Elle avait, dans la mesure de ses forces, prêté son faible concours à l'entreprise, se demandant vainement quelle occasion donnait lieu à ces merveilleux préparatifs de fête. L'idée de l'arrivée possible du roi d'Espagne flottait vaguement dans son esprit, avec le souvenir des récits traditionnels de pareil séjour au siècle précédent, quand la reine d'Angleterre était catholique. A la fin tout fut prêt. Les dames priaient en silence

devant le tabernacle, et Pedro de Zuniga, le pieux ambassadeur du roi catholique, agenouillé aussi sur son beau prie-dieu, se répandait en supplications ferventes, accompagnées de fréquents signes de croix.

Sur ces entrefaites, la petite fille s'était endormie et avait eu des rêves confus où se mêlaient la Passion de Notre-Seigneur et les visions du ciel suggérées par les peintures que ses yeux avaient contemplées avant de se clore. Elle s'éveilla au bruit d'une porte et de pas pesants et mal assurés, le long du corridor d'entrée, comme si des hommes avançaient fléchissant sous un lourd fardeau. L'autel n'était plus que lumière, et des accords mélancoliques accompagnaient leur marche, qui se rapprochait. L'enfant, encore à demi assoupie, vit alors, debout à côté d'elle, lady Luisa, dont le visage pâle et transparent reflétait un sourire d'une étrange beauté.

— Réveillez-vous, mignonne ! debout ! et semez ces fleurs sur le passage des martyrs du Christ !

Des roses, des lis et bien d'autres coroles éclatantes remplissaient la corbeille placée entre les mains de l'enfant, qui en eut bientôt jonché les dalles de la chapelle, tandis que des seigneurs espagnols, de jeunes hidalgos attachés à l'ambassade, conduits par le brave don Alonzo de Velasco, portaient en triomphe les restes mutilés, écartelés, de William Scott et de Richard Newport, deux fidèles serviteurs de Dieu morts pour leur foi et dont les restes avaient été enfouis au charnier de Tyburn. Les bourreaux sectaires avaient jeté ces reliques de martyrs au plus profond de la fosse, sous des corps d'assassins et de voleurs, dans l'espoir qu'ils y demeureraient à jamais confondus. Mais la foi et l'amour sont plus forts que la haine et la mort. Enflammés par la parole ardente de leur sainte compatriote, les fiers Castellans n'avaient pas reculé devant la répugnante et glorieuse tâche assignée à leur zèle.

Douze d'entre eux s'étaient réunis à la nuit noire pour cette pieuse entreprise. Ils n'avaient pas hésité à ramener à la surface tous ces cadavres défigurés, afin d'arriver à l'objet de leur édifiante convoitise ; et, quand ils purent déposer ces précieuses reliques au pied de l'autel en faisant retentir le *Te Deum* dans le silence de la nuit, ils se sentirent assez récompensés.

Jeanne Porter n'avait jamais oublié cette scène de nuit, cette procession solennelle, ni moins encore la lumière céleste que reflétait la figure angélique de dona Luisa agenouillée, et pressant de ses lèvres le bord du drap mortuaire qui recouvrait les restes de ces martyrs anglais. Jamais elle ne rentrait dans cette chapelle, où elle avait gardé libre accès, sans que cette scène se levât dans

son esprit, et sans que la vue d'un tableau du Crucifiement, qui dominait l'autel, ranimât en elle cette esprit de courage et de persévérance qui l'avait soutenue à travers tant de périls, encourus pour ses frères dans la foi.

En ce jour donc, et à un intervalle de plus de cinquante ans, elle s'était complue, selon son habitude, dans ces pieuses réminiscences, quand, relevant sa tête longtemps inclinée en prière, elle aperçut une femme vêtue de noir, agenouillée à quelque distance. Elle sentit, comme elle le racontait depuis, son cœur battre dans sa gorge, à retrouver dans la tournure, l'ensemble de cette inconnue, et dans ce qu'elle entrevoyait de ses traits, quelque chose de madame Yates. La messe allait commencer, et dans les chapelles d'ambassade seulement les fidèles y pouvaient assister avec sécurité. Partout ailleurs, quoique, année sur année, la célébration du saint sacrifice à huis clos eût échappé aux recherches, les persécuteurs impitoyables pouvaient toujours à l'improviste faire irruption, s'emparer des prêtres, disperser l'assemblée et porter des mains sacrilèges sur les vases sacrés. C'était donc un privilège enviable d'être admise dans ces enceintes garanties contre de telles violences par les immunités diplomatiques, et où, grâce aux prières incessantes et aux efforts infatigables de dona Luisa de Carvajal, le Saint-Sacrement était depuis un demi-siècle gardé et adoré en secret. Jeanne Porter pria avec sa ferveur accoutumée, plus fermement encore que jamais, mais en même temps ses yeux et sa pensée revenaient toujours s'arrêter sur la dame en deuil; et aussitôt que *l'Ite missa est* fut prononcé, elle se leva et se dirigea vers la sortie, afin de pouvoir l'envisager au passage. La personne qu'elle guettait ne se leva pas tout de suite. Le moment venu de s'éloigner, elle baissa son voile et, d'un pas furtif, franchit la porte, descendit l'escalier et glissa dans la rue. Jeanne la suivait de tout près, et, de peur de perdre sa trace, la saisit enfin par son vêtement. Le visage qui s'offrit à son examen, lorsque la femme se retourna effrayée, était pâle comme la mort. Il était facile, en ce temps de persécution, de se méprendre sur le sens de la rude, quoique amicale étreinte de Jeanne; mais, quand les yeux bleu foncé de cette figure pâle et défaite rencontrèrent ceux de la vieille Porter, ils s'éclairèrent d'un rayon, dont ils n'avaient certes pas brillé depuis bien des jours, hélas! Madame Yates, car c'était elle, dut s'appuyer au mur pour ne pas défaillir; mais tout son être exprimait la question qu'elle n'avait pas la force d'émettre.

—Oui, elle vivante et bien portante, murmura Jeanne.

Et un flot de larmes vint soulager le cœur oppressé de la pauvre mère.

—Ne pleurez pas toutes vos larmes comme ça, madame ; mais venez plutôt avec moi, et vous verrez votre Mimi.

—Il ne la verra jamais, *lui!*

—Ce pauvre M. Yates, n'est-ce pas ? Non, pas en ce triste monde ; mais nous nous retrouverons tous au ciel, ce qui vaut mieux. Aurez-vous la force de me suivre à Paddington, ce soir ?

—Je ne sais pas... Oui ! partout, aussi loin que mes pieds me porteront, pour la voir. Est-elle?... O Jeanne, la reverrai-je vraiment ?

—Qui en doute ? Mais, au nom du ciel, pourquoi être restée tout ce temps sans écrire ?

—J'ai écrit. N'avez-vous point reçu de lettres ?

—Pas une ligne.

—Et point d'argent ?

—Pas un penny.

—Je n'ai jamais été à même d'en envoyer beaucoup. Une fois pourtant, j'ai confié une petite somme à un individu qui avait promis de vous la faire tenir sûrement. Nous habitions un endroit si peu fréquenté, si reculé, un petit village, à l'écart même d'une grande route, sur la côte où nous avons fait naufrage !

—Et comment parveniez-vous à vivre, madame ?

—Assez misérablement. Mon mari était devenu plus malade, je ne pouvais plus le quitter, et c'est par la vente successive de mes derniers bijoux à la ville voisine que je pourvus à notre subsistance. Mais il mourut, et toutes mes souffrances passées s'effacèrent dans l'angoisse de cette suprême épreuve. Le jour où il fut couché dans son humble tombe du petit cimetière de campagne, je me suis mise en route pour l'Angleterre. Georges mort, désormais mon enfant devenait le seul but de ma vie ; et, moitié à prix d'argent, moitié par charité, j'obtins ma traversée et j'effectuai mon retour. Mais, Jeanne, je n'ai pas de quoi indemniser madame Coggle, et j'ai honte de lui réclamer mon enfant sans pouvoir m'acquitter d'abord envers elle. Mon mari avait été dépouillé de tout ce qu'il possédait, vous le savez, parce qu'après avoir été tenté, dans un moment de faiblesse, de renier sa foi, il se rétracta et retourna bravement à la pratique de sa religion. Il faut que je travaille et que je gagne de quoi rembourser tout ce qui a été dépensé pour ma petite Mary.

—Oui, oui, ça viendra en son temps. J'en fais mon affaire auprès de ma maîtresse. Mais venez et reprenez votre Mimi sans plus tarder ; emmenez-la chez vous.

Chez moi! répéta madame Yates d'un ton si navré, que les larmes en vinrent aux yeux de Jeanne.

Elle sentait tout ce que ce mot comportait de souvenirs déchi-

rants et d'amertume actuelle, permanente, pour la pauvre mère-veuve. Elle aspirait à la consoler, mais sans savoir comment.

Après une pause, madame Yates ajouta :

—Je prendrai une petite chambre, rien qu'un toit, un simple abri auprès de vous...

—Oui, oui, s'écria Jeanne, c'est tout ce vous avez dit de plus sensé.

—Je chercherai de l'ouvrage à l'aiguille, et peu à peu...

—Oh! oui, graduellement, ça ira, j'en réponds. Seulement emmenez Mary.

—Est-elle donc malheureuse? Ne serait-elle pas bien soignée? interrogea anxieusement madame Yates.

—Dieu vous pardonne! Elle n'est que moitié trop choyée! Mais mieux vaudrait néanmoins la voir avec sa propre mère. Ainsi vous n'avez pas pu nous découvrir?

—Non, j'ai vainement interrogé votre ancien voisinage de Southwark. Ici je recevais une indication, là une autre, et j'errais en vain à votre recherche.

—Vous venez tout de suite?

—Ce soir, sitôt après l'accomplissement d'un devoir sacré.

—Prenez-y garde. Le plus sacré de tous est d'accourir auprès de votre enfant.

(à continuer)

NOTE

Par suite d'un malentendu, nous n'avons pu donner dans ce numéro la suite de *La Fiancée du Rebelle*.
